ACTES

SÉMINAIRE
14 octobre 2021



Villes et villages
Comment restaurer la nature ?

17 Charente-Maritime
c|a.u.e
Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement

Villes et villages : comment restaurer la nature ?

SÉMINAIRE organisé par le CAUE 17

Abbaye aux Dames - Saintes
le jeudi 14 octobre 2021

Accueil - Introduction
Dominique RABELLE / Présidente du CAUE 17, Conseillère départementale, Maire de Saint-Georges-d'Oléron
Sébastien NANI / Directeur du CNFPT antenne de Charente-Maritime
Michel GALLICE / Architecte-Urbaniste, Directeur du CAUE 17

Animation du séminaire
Sylvain ALLEMAND
Écrivain, Journaliste

Réconcilier ville et nature ?
Anne GAILLARD / Paysagiste-Urbaniste, Paysagiste conseil de l'État,
Ministère de la transition écologique et solidaire, Fondatrice de l'Atelier Îlotopie
page 5

La nature en ville : quels scénarii possibles ?
Nathalie CECUTTI / Architecte et Urbaniste de l'État, Cheffe de la mission prospective,
Commissariat général au développement durable MEDDE
page 15

Le village, espace de la biodiversité : un projet de territoire.
Caroline GUTLEBEN / Directrice de l'association Plantes & Cité
page 23

Initier une évolution : quels acteurs ?
Guy ANDRAULT / Président de l'association ABEILocales, ancien Maire de Savigny-Lévescault (86)
page 31

La nature en ville, sensibilisation par l'action.
Table ronde

Morgane ROBERT / Paysagiste, Docteure en Architecture et Paysage
Paysage nourricier et écologique, agricultures urbaines.
page 39

Laurent FAUVEL / 3e Adjoint au Maire de Chédigny (37)
Rues et espaces publics, végétalisation.
page 45

Charlotte VAN DOESBURG / Urbaniste-Architecte DE
Verdissement des cours d'école à Paris : l'opération OASIS.
page 51

Sandra BENHAMO / Paysagiste au CAUE des Deux-Sèvres (79)
Les cimetières jardins.
page 61

Voyage d'études à Nantes (vendredi 15 octobre 2021) / retour en images
page 71

Dominique RABELLE

Maire de Saint-Georges-d'Oléron
Vice-Présidente du Conseil Départemental de la Charente-Maritime
Présidente du CAUE de la Charente-Maritime

Un petit mot d'abord pour Michel Gallice, Directeur du CAUE 17. Je voudrais simplement lui rendre hommage pour ces années passées au CAUE pendant lesquelles il nous a fait vivre de beaux colloques et nous a fourni de superbes ouvrages. Tu seras là encore en tant que personne qualifiée, mais tu ne seras plus à la même place. Merci de l'applaudir.

Je suis particulièrement heureuse, et très fière, d'introduire ce colloque. C'est une question d'actualité qui nous est posée aujourd'hui.

Plus verte la ville.

Nous sommes tous interpelés par les phénomènes climatiques inhabituels, que ce soit les grands froids, les submersions, les sécheresses, la canicule, les incendies, la pandémie. Cette pandémie nous a fait prendre conscience que quelque chose n'allait pas. L'émergence de la Covid, à l'échelle planétaire, a réactivé les interrogations à propos de ces équilibres du vivant ; déséquilibres causés par la destruction des milieux naturels.
Cette pandémie nous a également montré l'importance de l'extérieur. Elle nous a donné le bonheur d'aller au dehors : aller au parc, aller au jardin, à l'air libre. Elle a augmenté ce désir de campagne des citadins.
En Charente-Maritime nous constatons tous le boom des résidences secondaires. Après la pandémie nous n'avons plus un seul bien à vendre sur notre territoire de Charente-Maritime.

Plus verte la ville. Mais comment ?

Les raisons de verdir notre ville ne manquent pas, que ce soit pour améliorer de notre cadre de vie, enrichir la biodiversité, rafraîchir la ville, diminuer la pollution de l'air, de l'eau, favoriser le bien-être, produire notre nourriture. Il n'est aujourd'hui plus possible d'opposer la ville et la nature tant leur cohabitation devient indispensable.
Que nous soyons une collectivité - et je salue tous les représentants des collectivités présents aujourd'hui - ou un aménageur, un paysagiste ou simplement soucieux de l'avenir de notre cadre de vie, nous sommes tous concernés et nous pouvons agir chacun à notre échelle.

Tout au long de cette année, le CAUE 17 a programmé des évènements visant à nous sensibiliser. L'organisation de l'exposition-atelier « Jardiner la ville » qui s'est tenue au mois de juin, le webinaire avec Bernard Lassus, dans le cadre des rendez-vous aux jardins, les visites commentées d'espaces naturels et des logements. Ce programme se conclut avec cette journée.

Un nouveau code de conduite est sans doute à élaborer pour de nouvelles formes de cohabitation entre le désir de nature qui se manifeste et les territoires qui s'urbanisent. Que de questions !

Le sujet n'est pas nouveau. Des élus, des experts et des chercheurs ont élaboré le plan d'action « Restaurer et valoriser la nature en ville » qui a été présenté par le Secrétariat à l'écologie en novembre 2010.
Qu'en est-il dix ans après ? Où en sont les réflexions aujourd'hui ? Quels territoires sont concernés ? À quelle échelle peut-on intervenir ? Quelles sont les expériences transposables ?

Depuis les fameuses trames vertes et bleues, corridors écologiques des Scot des grands territoires, jusqu'au verdissement des toitures, les plantations en pied d'immeuble, les expériences abondent.
Oui, il est possible de mieux intégrer la nature dans les villes. Les villes et les villages doivent devenir des espaces de biodiversité, des lieux de gestion harmonieuse des eaux, du végétal, de la faune et de la flore. Bref, promouvoir une culture et une gouvernance partagées de la nature en ville.
C'est ce que nous allons tenter d'élaborer ensemble.

Je vous souhaite une belle journée.

Sébastien NANI

Directeur du CNFPT
Antenne de la Charente-Maritime

C'est pour moi un réel plaisir de vous voir tous présents. C'est à chaque fois un plaisir de venir honorer ce partenariat précieux pour le CNFPT. Vous pourrez toujours compter sur le partenariat du CNFPT.

Le CNFPT est partenaire des collectivités territoriales dans la mise en œuvre des politiques publiques portées par les élus, en accompagnant la professionnalisation des agents censés concrétiser ces grandes orientations. Ces défis, nombreux, ne peuvent être réalisés que par des agents formés et compétents et par l'ensemble des partenaires, institutionnels ou habitants.
Le CNFPT développe une offre de formations à destination des agents territoriaux. J'ai apporté quelques livrets dédiés à ces thématiques autour de la transition écologique, des changements climatiques. Demain, dans les différentes politiques publiques portées par les collectivités territoriales, les agents pourront développer de nouvelles compétences et se professionnaliser.

Ces défis, vous le voyez, sont nombreux et ne peuvent qu'uniquement concerner les collectivités. C'est la raison pour laquelle nous essayons de développer de nouvelles manières d'aborder les politiques publiques et de les conduire.
J'en profite pour faire référence à un événement annuel qui se déroule les 16 et 17 novembre prochains qui sont les Universités de l'innovation publique, portées par le CNFPT à l'échelle nationale. Elles visent à proposer aux collectivités territoriales d'innover, d'inventer de nouvelles méthodes pour construire et mettre en œuvre ces politiques publiques, et notamment dans les défis qui sont exposés aujourd'hui.

Le thème cette année est : comment oser l'utopie et réinventer le contrat écologique et social de nos territoires ? Je crois que nous sommes pleinement dans le cadre de l'actualité avec ce sujet qui vous préoccupera aujourd'hui et, demain, à l'occasion du voyage d'étude : réinventer la manière dont on peut penser la politique publique mais également la manière de la mettre en œuvre, et comment on s'associe avec tous les acteurs qui ont envie de s'engager et être porteurs d'idées, d'innovations.

Je vous souhaite une excellente journée.

Michel GALLICE

Architecte - Urbaniste
Directeur du CAUE de la Charente-Maritime

Bonjour à toutes et à tous. Merci d'être venus nombreux à ce séminaire sur un thème qui, même si on ne pouvait pas le subodorer, devient un thème d'actualité, voire très à la mode : la ville et la nature. Nous avons eu toute une année centrée sur la ville et la nature. Ce séminaire conclut ce cycle.

Avant de commencer, je voudrais remercier tous nos intervenants. Je voudrais remercier Madame Dominique Rabelle, Présidente du CAUE, qui nous a permis d'organiser cette journée, Monsieur Sébastien Nani, Directeur de l'antenne de la Charente-Maritime du CNFPT et Monsieur Michel Doublet, Président de l'Association des Maires de la Charente-Maritime, partenaire de ce colloque.
Je voudrais aussi particulièrement remercier Pierre Mélinand, administrateur du CAUE mais qui est également mon complice. En toute discrétion, il a toujours été auprès de moi pour organiser ces séminaires et ses nombreux conseils m'ont permis d'avancer sur ces questions.

Sylvain Allemand est écrivain, journaliste. C'est un homme avec lequel j'ai eu le plaisir d'œuvrer sur l'édition d'un petit ouvrage. Il a été journaliste d'un magazine de sciences humaines, il a collaboré avec plusieurs médias, Libération, Urbanisme… et depuis plusieurs années il chronique des ouvrages pour Alternatives Économiques.

Depuis 2011, il anime le site web Media Paris Saclay qui est un site de scientifiques et lieu de clusters d'innovations. Il propose de rendre compte de la sociodiversité de l'écosystème de Paris-Saclay, pôle technologique du Grand-Paris.

Son approche de l'actualité est très largement imprégnée des principes de la prospective du présent, théorisés et mis en pratique par Édith Heurgon auprès de grandes entreprises et de collectivités, ainsi qu'au travers des colloques de Cerisy.
Il est l'auteur de nombreux livres. Le dernier, « Paysages et énergies », est paru aux Éditions Hermann.

Sylvain, je te remercie et te cède la parole.

Réconcilier ville et nature ?



Anne GAILLARD

Paysagiste - Urbaniste
Paysagiste conseil de l'État - DDTM de Charente-Maritime
Fondatrice de l'Atelier Îlotopie

Anne Gaillard, vous êtes Paysagiste Urbaniste, Paysagiste conseil de l'État.
Le département dans lequel nous nous trouvons est-il un département que vous suivez ?

Tout à fait. Je suis Paysagiste conseil de l'État à la DDTM de la Charente-Maritime.

C'est à ce titre que vous intervenez mais vous avez de multiples casquettes et vu la complexité des enjeux dont on parle, il n'est rien que de plus naturel.
Vous êtes fondatrice de l'atelier Îlotopie.

C'est un atelier pluridisciplinaire qui a rejoint récemment une structure qui s'appelle PIKAIA. Notre raison d'être c'est de s'inspirer du vivant pour repenser les stratégies territoriales. On accompagne les collectivités territoriales à partir de ce prisme du vivant, pour réconcilier et considérer nos territoires comme des socio-écosystèmes vivants, en symbiose entre ville et nature.

Tout comme vous, je suis très attentif aux mots et à l'intitulé des tables-rondes et des séquences auxquelles on nous invite. C'est donc, vous l'avez vu sur le programme : réconcilier ville et nature ?
Le point d'interrogation me fait conclure que cela ne va pas de soi. Il y a effectivement comme un oxymore : ville et nature. Vous pourriez nous aider à y voir plus clair pour réconcilier ville et nature ?

Effectivement, cela ne va pas de soi.
La plupart d'entre nous connaissons déjà notre histoire. Je ne sais pas si vous avez lu « Sapiens » d'Harari.
L'homme existe depuis quatre millions d'années sur terre. À chaque fois que l'homme a conquis une partie du monde, tout un grand pan du vivant préexistant a disparu (la mégafaune qui a disparu en Australie, par exemple).

Il y a 10 000 ans est arrivée l'agriculture. C'est à partir de l'agriculture que l'homme a commencé à dominer son environnement : dominer les animaux parce qu'il les a domestiqués, dominer les plantes parce qu'il les a cultivées, jusqu'à dominer l'homme. L'homme a dominé l'homme aussi. C'est un peu le début de la hiérarchisation de notre société.

Puis il y a eu l'ère industrielle et toutes les nouvelles technologies qu'on connaît.
Avant l'agriculture, l'homme était chasseur-cueilleur ; il était en observation, en cohabitation constante avec le vivant.

Un anthropologue, Clair Michalon, expliquait qu'il était allé à la rencontre de nombreux peuples et leur posait tout le temps la même question : qu'est-ce qui fait, pour vous, la singularité de votre territoire, de votre communauté ? Aux quatre coins du monde, tous ces peuples répondaient cela : un grand respect pour les personnes âgées.
Pourquoi ? Parce que, quand on parvient à être aussi âgé, c'est qu'on a eu cette capacité d'écoute avec le vivant, cette capacité à vivre en symbiose avec cette nature, à vivre avec les risques.

Pour en revenir à notre ère industrielle, aujourd'hui, on s'est affranchi de tout. Pourquoi penser notre morphologie urbaine avec le soleil, avec les risques de canicule puisqu'on a la climatisation ? Pourquoi aller dans les Alpes se promener pour être en contact avec les éléments si on peut faire du ski à Dubaï ?
Finalement, on peut habiter à peu près n'importe où puisqu'on peut enterrer nos cours d'eau, on peut vivre les pieds dans l'eau au bord de la plage, sans se préoccuper de la question du vivant.
Aujourd'hui, cela nous revient en boomerang. Se pose la question de comment habiter.

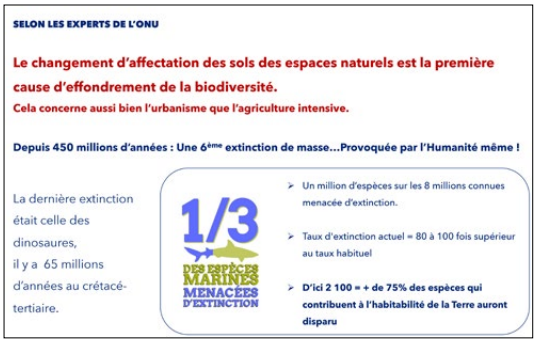
Je voudrais faire un petit focus sur la DATAR. En 1962, il a fallu s'organiser, planifier, pour répondre aux besoins de l'homme. Sauf qu'on a une culture extrêmement anthropocentrée. Tout est centré sur l'homme et ses besoins, sans se poser la question du territoire sur lequel nous vivons. Il y a vraiment eu cette séparation entre l'homme et son environnement.

Remarquez avec moi qu'il y a une certaine audace de la part d'Anne Gaillard de retracer 40 millions d'années en d'aussi grandes enjambées. Je vous remercie de vous être livrée à l'exercice.

Face à l'urgence de la situation, paradoxalement, il faut prendre le temps, du recul et mettre en perspective historique comme vous l'avez fait. Vous avez donné des références bibliographiques. C'est très précieux. Face à l'urgence de la situation, il faut se replonger dans les ouvrages.

Face à cette histoire, histoire de l'Humanité, on arrive à un constat. On parle beaucoup de changement climatique, c'est un fait. L'homme est à l'origine de ce changement climatique. Mais il est aussi à l'origine de la 6e extinction de masse de la biodiversité.
Sur 3,8 milliards d'années d'existence du vivant, il y a déjà eu cinq grandes extinctions de la biodiversité.
Il y a 250 millions d'années, il y a eu à peu près 75 % des espèces terrestres qui ont disparu et 95 % des espèces marines.
La dernière extinction c'était il y a 65 millions d'années avec la disparition des dinosaures.
Aujourd'hui on en arrive à cette 6e extinction, dont fait partie l'homme. L'homme fait partie de cet écosystème. Nous sommes en train de nous éradiquer nous-mêmes. C'est assez incroyable.

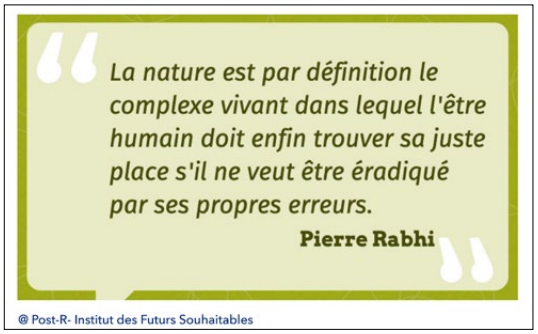
Aujourd'hui, un tiers des espèces marines sont menacées d'extinction. Un million d'espèces sur les huit millions connues sont également menacées. Et on a ce taux d'extinction actuel qui est quatre à cent fois supérieur au taux habituel (avant notre ère industrielle). Les choses sont vraiment en train de s'accélérer.
D'ici 2100, c'est plus de 75 % des espèces qui sont condamnées à disparaître.



Ces chiffres, tout le monde les a peu ou prou en tête. Merci de les avoir rappelés. Selon vous, on a beau le savoir, on a beau vouloir changer les choses, il y a des mécanismes de blocage divers.
Vous êtes venue avec une citation de Pierre Rabhi. Pourquoi convoquer Pierre Rabhi ?

Pierre Rabhi est un écologue très engagé.
Il se trouve que j'ai grandi en milieu rural, à côté de la ferme de Pierre Rabhi. C'est une figure que je connais bien, même si je suis aujourd'hui citadine.

Pierre Rabhi explique que la nature est le complexe vivant dans lequel l'être humain doit enfin trouver sa juste place s'il ne veut être éradiqué par ses propres erreurs.



Je reprends ma question des facteurs de blocage au niveau des comportements, des organisations. Là encore, Pierre Rabhi, que dirait-il de la possibilité de restaurer, de préserver cette nature dans des espaces urbanisés qui sont par définition très artificialisés ?
Comment réconcilier l'inconciliable, en quelque sorte ?

Je trouve intéressant de comprendre ce qu'il se passe.
Aujourd'hui, on a tous conscience. On sait tout cela, mais comment changer ?
La préoccupation aujourd'hui c'est comment enclencher ce changement de posture ?
Parce qu'il y a vraiment nécessité à changer de paradigme, c'est ce qu'on a vu en introduction.

Je mène un travail avec l'Institut des Futurs Souhaitables. C'est une école de la prospective où on travaille justement au changement de posture, aux transformations culturelles avec les collectivités, mais aussi avec les entreprises et avec les organisations sur comment travailler sur leur empreinte naturelle.
On a pris ce modèle de l'iceberg (modèle de nos milieux vivants). C'est symbolique. Les évènements c'est la face visible de l'iceberg. On sait ce qu'il se passe en surface et on essaie de trouver les solutions. Mais il y a des points de blocage.

Je propose d'aller creuser et de distinguer quelles sont les tendances, qu'est-ce qui se joue sur nos territoires ; jusqu'à nos modèles mentaux.
Ça vient toucher des points extrêmement sensibles qui sont de l'ordre de nos systèmes de valeurs.

Sur nos territoires, on a beaucoup de biais cognitifs. Chacun regarde le monde avec ses propres lunettes. C'est souvent un point de blocage, dans le dialogue, entre un environnementaliste qui n'est pas écouté, qui n'a pas été inclus dans les projets et, par exemple, un élu dont l'expertise est l'industrie et le développement industriel. Les lunettes ne sont pas être les mêmes et le dialogue va être difficile.

Les évènements, on les connaît. Il y a des milieux vivants qui disparaissent au profit d'une nature beaucoup plus artificielle. On est capable de raser des espaces mais de mettre de l'agriculture sur les toits. Ça peut être un plus, mais ça n'est pas l'un à la place de l'autre.
Sur de mêmes parcelles administratives, les sujets sont mis en compétition. C'est assez récurrent : c'est soit la nature, soit le développement économique ou la question du logement. Tant pis s'il y a des terres arables.
Les clivages entre parole d'écologue et parole d'aménageur peuvent parfois conduire à des ruptures de dialogue.

Il y a aussi la question du coût de l'opération. Le coût et la démarche d'une réhabilitation sont souvent plus chers et plus complexes. Si on a du foncier agricole à aménager, c'est tellement plus facile, tellement plus simple. On va avoir tendance à choisir cette facilité-là.

Les ambitions du Zéro artificialisation nette sont très difficiles à acter.
Il y a aussi tension entre les lois. Il faut construire du logement (25 % de logements sociaux) et en même temps préserver.

La réalité des besoins est également parfois mal évaluée. On surdimensionne des espaces, on surdimensionne des parkings… alors qu'on est en train de réfléchir à de nouvelles mobilités. On réfléchit 20e siècle tout en pensant 21e.

La bonne nouvelle c'est qu'il y a vraiment une quête de sens de notre société. Il y a des prises de conscience de plus en plus importantes.

On a donc ces deux tendances en même temps.
Les villes sont pleines à craquer et il y a un exode urbain. La crise de la Covid, le télétravail transposent une pression sur nos campagnes. Se pose à nouveau cette question sur les campagnes de comment accueillir de nouvelles populations (nos populations ne cessent d'augmenter).

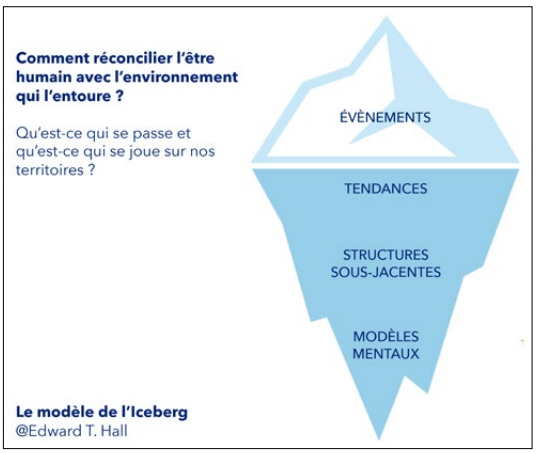
Si on creuse un peu, quelles tendances persistent ?
Souvent on a le réflexe de pratiques et de savoir-faire qui sont dépassés. Il y a 20 ou 30 ans on avait des pratiques extrêmement différentes de ce qu'il faudrait faire aujourd'hui. J'ai entendu la semaine dernière un ingénieur territorial me dire : on sait qu'il faut aller dans cette direction-là mais, moi, j'ai 30 ans de carrière, comment je fais pour changer ? Je dois moi-même me remettre en cause après 30 ans de carrière ?
Cette tendance à faire comme avant persiste alors qu'il faudrait faire différemment.

On a aussi un raisonnement non géographique. Le raisonnement à la parcelle administrative amène à essayer de tout faire rentrer au chausse-pied dans la parcelle administrative. Sauf que les solutions sont peut-être à côté. La réflexion serait d'ouvrir sur l'échelle géographique. Pourtant, les tendances persistent de raisonner à l'échelle cloisonnée du périmètre administratif.

Il y a une tendance aussi au greenwashing. On connaît le marketing territorial : utiliser la nature pour une image et faire passer autre chose derrière. On connaît, je passe.

On passe ensuite aux structures sous-jacentes.

On pourrait ici insister sur le fait qu'on a un vrai manque de culture commune sur le vivant, et un manque de connaissance scientifique.



Je fais référence à Gilles Bœuf, ancien Président du Muséum d'histoire naturelle, qui disait qu'avec cette crise Covid tout le monde avait une opinion sur ce qu'il faudrait faire pour gérer ce virus, sans connaissance scientifique.
C'est l'opinion versus la connaissance scientifique. On a tous une opinion.
On pourrait dire que c'est le logement qui est le plus important. Mais avons-nous connaissance des milieux marins qui sont en train de s'éroder, du niveau de la mer qui est en train de monter, que dans 20 ans l'île de Ré sera sous l'eau, que le foncier ne vaudra plus rien ? Alors, comment se réorganise-t-on ?

Je n'ai pas de jugement. Je reprends les propos de Gilles Bœuf. Ce qui influence nos tendances ce sont nos difficultés à changer et à accepter ces situations. Ça crée des tensions.

Parfois, les propriétaires fonciers décident encore seuls. Il n'y a parfois pas de collaboration entre toutes les parties prenantes. Les arbitrages ne sont pas présents.
Il y a un cloisonnement de certains acteurs et peu d'inclusion des parties prenantes.

Je descends encore plus bas. Ce qui est très fort dans nos modèles mentaux, ce sont les biais cognitifs, le fait de faire des raccourcis très vite : je vais vous dire, c'est cela qu'il faut faire et pas cela…
Mais en fait, il faut prendre du temps pour décloisonner nos imaginaires. Nous avons un héritage culturel dont il est très difficile de se défaire. Il est difficile de se défaire de ce cloisonnement des imaginaires.

Le foncier est une chose marchande et on a une perte de rapport à la terre ; toujours cette domination et séparation entre ville et nature.
Il y a toujours cette tendance à vouloir dominer le vivant dont nous faisons pourtant partie.

On a une difficulté à renoncer. On a vraiment cette peur du changement. C'est dans nos modèles mentaux.
Le chimpanzé ne lâche pas une branche s'il n'en a pas attrapé une autre. Nous, aujourd'hui, ne savons pas quelle branche attraper alors nous nous raccrochons à nos réflexes.
On a cette difficulté à renoncer.

Parfois, lorsqu'un projet est enclenché, il y a un effet domino. Ça a été décidé il y a 10 ans et on doit amener aujourd'hui les bulldozers. Ce n'est pourtant pas cela qu'il faudrait faire… Mais on a énormément investi sur le projet, on l'a publié, on l'a médiatisé, comment pourrait-on accepter de faire machine arrière ?
Pourtant, il faudrait avoir ce courage. Il y a des pionniers, des élus dont on parle, des personnes qui ont eu le courage d'innover, parfois de faire machine arrière et d'expliquer pourquoi.

Vous parlez ici en qualité de Paysagiste conseil de l'État mais vous avez créé cet atelier Îlotopie.
Vous investir dans un atelier extérieur à l'institution étatique, était-ce une manière de vous émanciper des éventuels obstacles ou pesanteurs de l'administration qui vous empêchaient d'aller plus loin dans votre engagement pour la renaturation et la défense de l'environnement ? Marcher sur ces deux pieds vous a-t-il permis de retrouver votre équilibre ?

Vous faites allusion au fait que j'ai travaillé longtemps dans un CAUE francilien. J'étais plutôt dans une posture d'accompagnement. J'étais aussi dans la maîtrise d'œuvre urbaine.
Aujourd'hui, cela me semble très important (et passionnant) d'avoir ce rôle de conseil pour infuser. On a, à la DDTM, une équipe qui porte les enjeux de la transition.

Dans cet atelier c'est de l'expérimentation. C'est aussi une branche opérationnelle.
C'est un travail d'exploration. Je fais à la fois de la recherche action avec l'Institut des futurs souhaitables et l'atelier Îlotopie, en tryptique avec l'Atelier Pikaiai et le CEEBIOS (centre d'excellence européen en biomimétisme), promeut cette inspiration du vivant (s'inspirer de la nature) avec les chercheurs du Muséum d'histoire naturelle. L'Institut est toujours en recherche pour avoir un temps d'avance.

C'est extrêmement passionnant de pouvoir agir à différents niveaux, explorer et être aussi dans l'opérationnel pour éprouver de nouvelles manières de faire.
C'est ce qu'on fait, de façon multidisciplinaire. Là, on vient de

faire un travail à Saint-Etienne, en équipe multidisciplinaire, notamment avec le philosophe Thierry Paquot, sur d'autres façons de penser, d'autres postures.

C'était pour pointer un point commun qu'il y a entre les différents intervenants : ils ont plusieurs casquettes. C'est peut-être comme cela qu'ils trouvent leur équilibre, leur capacité à surmonter les blocages que vous évoquiez.

RÉFÉRENCES

Yuval Noah HARARI. Sapiens. Une brève histoire de l'humanité. Albin Michel, 2015.

« Où habitez-vous ? » WildProject / Topophile
https://chantierscommuns.fr/wp-content/uploads/2021/03/Livret_bioregional_pages.pdf



Isabelle SCHALLER
Directrice adjointe DDTM de Charente-Maritime

On ne peut que se féliciter d'avoir Anne Gaillard dans nos équipes. C'est une manière de donner un souffle différent aux équipes, de faire prendre conscience d'autres choses et de fédérer les équipes autour de nouveaux objectifs qui sont portés, depuis longtemps, par la DDTM mais de façon peut-être plus classique et de les porter autrement, d'ouvrir les yeux.

Sylvain ALLEMAND

Le pas de côté, le décalage, à l'intérieur, c'est tout le paradoxe.

J'ai une question sur le rapport avec cette nature, dans ses différentes composantes. J'ai souvent l'impression que cela se résume à des opérations de revégétalisation, de préservation.
Quel est l'état de votre réflexion sur l'intérêt qu'il y aurait à aller encore un peu plus loin et imaginer ce que certains appellent « de nouvelles alliances » avec le vivant non humain qui est présent dans la ville et qui ne devrait pas être là uniquement pour préserver nos intérêts mais avec lequel nous devrions apprendre à cohabiter.

Anne GAILLARD

En préalable, je voudrais présenter ce petit quizz qui est « Où habitez-vous ? » réalisé avec les éditions WildProject Topophile.

Il y a une citation de Peter Berg, de 1986, qui dit « La question n'est pas de savoir combien de temps vous allez rester là où vous êtes, ou si vous vous apprêtez à en partir - tout au long de votre vie ce sera la même histoire : le lieu dans lequel vous vivez est vivant, et vous faites partie de sa vie. Quelles sont alors vos obligations à son sujet, quelle est votre responsabilité vis-à-vis du fait que ce lieu vous accueille et vous nourrit ? Qu'est-ce que vous allez faire concrètement pour lui rendre la pareille ? »
C'est pour inverser l'anthropocentrisme. Selon moi, ce qui est très important pour réussir cette alliance, c'est d'être à l'écoute. On croit généralement qu'on l'est, mais on ne l'est pas.

On pense très hors-sol, même parfois pour quelque chose de très vertueux. Par exemple, en Île-de-France, le tracé d'un transport en commun qui viendrait raser des boisements, détruire les dernières réserves de biodiversité autour de Paris.

Être vraiment dans une posture d'écoute et « passer du paysage au pays sage ». C'est une citation de Thierry Geffray qui est un philosophe de terrain, agriculteur dans la Biovallée dans la Drôme, qui a une capacité à parler de son territoire de façon extrêmement culturelle. J'étais moi-même démunie de voir à quel point cet agriculteur sait son territoire.
C'est être dans l'empathie. C'est s'émerveiller. C'est prendre soin de notre territoire.

Pour réussir tout ça il faut inviter le vivant non humain à la table des parties prenantes. Ça ne vient pas de moi, il y a le Parlement de la Loire par exemple.



Sylvain ALLEMAND

Le Parlement de la Loire est un dispositif destiné à défendre les intérêts de la Loire dans toute sa diversité, y compris végétale et animale.

Anne GAILLARD

Sans entrer dans les procédures, c'est juste se dire : et le cours d'eau, et la rivière, et le bord de mer, nos milieux marins, ils en diraient quoi ?
C'est vraiment se mettre dans cette posture d'empathie.

Pour être pragmatique, en vrai on fait comment ?

C'est déjà faire de la culture du risque. Aujourd'hui, on est dans une période multirisque. Comment fait-on de cette contrainte un atout ? Comment est-ce qu'on transforme un problème en solution ?

Pendant très longtemps, sur la question des cours d'eau par exemple, on a été dans une attitude de résistance, d'endiguement. Je vois encore des appels d'offre pour résister encore plus contre la rivière. On est encore en compétition, en résistance contre le cours d'eau, contre la mer. Mais, si on fait avec, si on accepte ?

Par exemple, sur Saint-Etienne on l'a complètement intégré. Venise, par exemple, vit avec l'eau. C'est vivre avec les cycles et les rythmes du vivant. Parfois l'eau est là mais ce n'est pas un problème parce que nos aménagements, nos milieux de vie, sont pensés avec l'eau. L'eau sera parfois là, dans des moments de forte pluie, ou parfois absente dans des moments de sécheresse. Elle sera stockée pour rafraîchir la ville ou être absorbée et s'infiltrer dans les lieux où il y a de la végétation.

Aujourd'hui, on a des sols extrêmement dégradés. Il est très important de penser comment être le plus regénératif possible. L'idée n'est pas d'arriver à zéro mais d'arriver à plus.
Les alliances avec le vivant sont des alliances fondées sur la nature. On sait que dépolluer un sol coûte des millions d'euros.

Dans nos modèles mentaux j'ai omis tout à l'heure le temps et l'argent.
Il y a le temps court du mandat politique : s'imposer de tout faire rentrer, tout transformer en cinq ans. Mais on a mis plusieurs décennies à tout détruire, comment pourrait-on tout régénérer en cinq ans ? Impossible.
Il faut donc accepter le temps long, accepter le changement et les solutions fondées sur la nature.

L'eau peut épurer les sols. C'est ce qu'on a proposé avec Saint-Etienne. La production de champignons peut dégrader les hydrocarbures. Les plantes aussi, bien sûr : le tournesol dépollue.
Sillonner la ville et voir un champ de tournesols, tourner la rue d'après et croiser un autre champ avec d'autres plantes, c'est quelque chose qui embellit la ville, qui fait partie de notre paysage et, dans le même temps, soigne la ville. On est vraiment alors en cohabitation avec le vivant.
La question géographique est essentielle. Il faut penser avec la géographie.

Sylvain ALLEMAND

Je vous taquine un peu mais n'êtes-vous pas un peu trop îlotopiste ou utopiste ?
Quand je branche ma radio j'entends des inquiétudes sur le coût de l'énergie. Derrière cette actualité brulante il y a la dimension sociale. Cette sensibilité que vous appelez de vos vœux est très convaincante. Malheureusement nous ne sommes pas tous en situation de pouvoir la privilégier parce qu'on a d'autres préoccupations.

Désolé d'arriver avec mes gros sabots mais je pense que c'est une question qu'on doit vous poser régulièrement. Comment vous êtes-vous ouverte à l'enjeu social de ce rapport de la nature à la ville ?

Anne GAILLARD

Vous avez raison de le souligner. C'est une vraie question.
Je travaille notamment avec une politologue, Carine Dartiguepeyrou qui travaille sur nos systèmes de valeurs. Oui, des gens vivent en mode survie. Ils travaillent 12 h par jour et s'ils arrivent à se nourrir et à se loger c'est déjà très important. Ils ne sont pas dans toute cette réflexion, de tri des déchets etc.
C'est une vraie préoccupation. Cela ne doit pas être un modèle pour seulement certaines catégories de population.

Sylvain ALLEMAND

On peut aussi prendre le problème à l'envers. Je peux en témoigner, je suis journaliste, je rencontre toutes sortes de gens. Il y a aussi des personnes en grande précarité, énergétique ou autre, qui sont dans le même temps riches de leur expertise : ils savent comment recycler, ils ont des connaissances sur leur environnement naturel. Il ne faudrait pas être manichéen et faire l'équation précarité = insensibilité à l'environnement. C'est parfois même le contraire.

Anne GAILLARD

Je fais le même constat. Mais cela pose ensuite la question

du comment sensibiliser et embarquer toutes les parties prenantes.
Il y a la population, il y a les entreprises, les propriétaires fonciers, tous les usagers du territoire. Il faut vraiment toucher tout le monde.
Et les élus. Il y a des élus qui sont sensibles. Il y a beaucoup d'élus en Charente-Maritime très sensibles à ces questions. Je pense par exemple à la ville de Marans, à des gens qui sont pleins de bon sens.

Pour d'autres c'est plus difficile. Il faut travailler à la formation des élus. Je pense que c'est très important. Les CAUE ont un rôle important dans cette formation.

Il y a plein de façons de mobiliser les citoyens.
Il y a notamment commencer par faire la fête. Souvent, par la fête, on détend, on permet de discuter et de lancer quelque chose. On n'a pas encore commencé mais on va y aller, alors célébrons déjà le début d'un changement !
On a vu des exemples. Le Voyage à Nantes a permis d'accompagner même s'il y a peut-être des rouages que je ne connais pas.

Intégrer les habitants, dès le départ. Pas pour faire passer un projet mais les inclure dès le départ, dans leur quartier. Il y a plein de gens créatifs pour imaginer des ateliers, de la sensibilisation.

Il y a aussi, à un autre niveau, l'éducation.
Je reprends ce que disait Gilles Bœuf. Il expliquait, sauf erreur de ma part, qu'il y avait des suppressions de postes de Sciences et Vie de la Terre à l'Éducation Nationale et que les SVT n'étaient plus enseignées dans les écoles primaires. Je trouve cela incroyable. Si on n'a pas observé des escargots, des fourmis etc. comment être en empathie ensuite ? Développer et démocratiser la science est extrêmement important.

Jean-Louis GARNIER
1er Adjoint à l'urbanisme, Saint-Palais-sur-Mer (17)

Tout à l'heure vous donniez un exemple sur le développement du logement et la nécessité de préserver la nature et la biodiversité.
En tant qu'élu de terrain, je vais être assez concret. Nous avons bien conscience qu'il faut tenir les deux. Mais c'est aussi pour nous une injonction paradoxale.
Comment gère-t-on ce paradoxe d'à la fois préserver la nature et de construire du logement social ?
Je fais partie d'une commune où on est loin des 25 %. Nous sommes accompagnés par les services de l'État, la DDTM, dans la construction des PLU.

Je sais par exemple qu'Yves Barel a théorisé sur la gestion des paradoxes. Mais c'est compliqué pour nous de gérer ce paradoxe.

Dominique RABELLE

Je suis Présidente du CAUE mais également Maire de Saint-Georges-d'Oléron et responsable au Département du logement et de l'insertion, et donc triplement concernée par ce sujet.
J'ai beaucoup aimé la question des modèles mentaux et d'accepter de revenir en arrière.
Quand on regarde des photos de nos anciens villages et qu'on remonte quelques 50 ou 100 ans en arrière on voit combien l'arbre était présent dans nos villages.
On a connu une période où il fallait supprimer les arbres pour faire de grandes allées.
Comment revenir en arrière ? Je suis partante mais, quand j'ai proposé qu'on plante des arbres, on m'a répondu qu'il y a plein de câbles électriques, de conduites d'eau… et que faire un trou pour planter un arbre serait catastrophique.

Il y a les modèles mentaux et il y a les tendances réglementaires. Il faut faire évoluer les règlements.
Quand quelqu'un projette un lotissement, comment lui faire comprendre qu'on est obligé de mettre de la nature dans le lotissement, qu'on a changé. Le lotissement a pu être prévu il y a dix ans mais on a changé et les choses sont différentes. Si nous, élus, disons non… on se retrouve avec les avocats. On ne peut pas revenir en arrière.
Il y a les modèles mentaux à tendance réglementaire.

Anne GAILLARD

Comment faire ? Je veux bien préserver mais je dois répondre à ces objectifs de logements. C'est une vraie difficulté. Partout sur le territoire national on est confronté à cela.
On est confronté à l'augmentation de notre population. Il va bien falloir se loger mais, le plus possible, refaire la ville sur la ville. On parle aussi de réhabilitation, de comment réinventer notre morphologie urbaine.

Je n'ai pas de réponse à tout mais cela rejoint la question du règlement. On pourrait être beaucoup plus créatif.
J'ai vu, en Île-de-France, beaucoup d'écoquartiers se faire sur des sols arables qui ont mis plus de 5 000 ans à se constituer.

Il faut répondre aux besoins de logements. Mais ce n'est pas forcément sur la parcelle que le propriétaire public possède. Peut-être que la solution serait de décloisonner les limites administratives et faire du troc de foncier… mais ça, ça n'existe pas dans la loi. Pas encore.
Dire au Département : ici, vous avez une friche industrielle, on pourrait construire du logement. À un aménageur : vous avez investi dans un foncier à bâtir mais qui serait peut-être à préserver. Alors, on échange ?

Mais ça, ça n'est pas possible. Qu'est-ce qui coince ? La

limite administrative ! Alors que si on dialogue, si on discute on va peut-être trouver des solutions.

Il y a plein de choses à trouver. Je n'ai pas toutes les réponses, on est en train de chercher. C'est une question qui mérite d'être creusée et je crois qu'il commence à y avoir des réflexions sur comment changer nos réglementations. Nous sommes tous coincés, nous sommes tous tributaires de cela.

Sylvain ALLEMAND

Vous avez donné le mot-clef : créativité.
Cela conforte le constat que je fais. Face à des contradictions, face à des paradoxes, la clé de la solution passe par le décalage. S'il y a un paradoxe c'est qu'il manque un acteur. Il faut faire le travail d'identification de cette partie prenante pour l'associer dans la réflexion et trouver la solution au blocage.

Isabelle SCHALLER

Le réglementaire peut être un problème mais il peut aussi être parfois une solution.

Quand on parle réglementaire, on parle aussi réglementaire local, PLU par exemple.

La manière de faire un PLU a bien évolué ces dernières années pour arriver à des PLU qui sont plutôt des PLU de projets que des PLU réglementaires au sens strict du terme. Notamment grâce au dispositif des OAP (Orientations d'Aménagement et de Programmation) qui permettent d'orienter.

Si une OAP a été pensée à l'intérieur du PLU, elle peut être une manière d'orienter l'aménagement de façon un peu précise et en laissant une liberté à l'aménageur. J'en profite pour indiquer que nous sommes en train de travailler (nous sommes dans la dernière ligne droite) sur un guide de la transition écologique pour les PLU. On aura peut-être l'occasion d'en parler lors d'un séminaire CAUE et d'expliquer nos objectifs au travers de ce document.

Pendant le confinement Covid l'activité était ralentie et on en a profité pour faire un pas de côté et réfléchir sur comment on pouvait aider dans ce domaine. Le document est en train de se finaliser.

On parlait d'échelle de territoire. Je pense que, parfois, la réflexion sur le territoire doit se faire à d'autres échelles. D'où l'intérêt des SCoT (peut-être à plus grande échelle que ce qui se fait dans le département) et parfois des PLUi (je sais que je vais faire réagir autour de moi).



....:
La nature en ville
quels scenarii possibles ?

Nathalie CECUTTI

Architecte et Urbaniste de l'État
Cheffe de la mission prospective
Commissariat général au développement durable - MEDDE

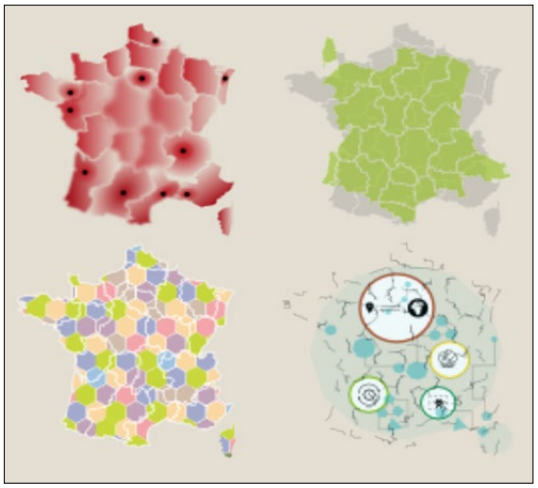
Vous êtes venue avec une série de diapositives « Territoire durable 2030 » qui donnent à voir les différentes démarches lancées et portées par l'État. On verra comment les collectivités, les acteurs territoriaux peuvent s'approprier ces démarches.

Nous avons intégré dans ces scénarios les sous-programmes « Biodiversité 2030 » et « Aqua 2030 » sur lesquels je reviendrai.
C'est un exercice, regroupant tous les programmes de prospective, qu'on a conduit pendant trois ans avec, à chaque fois, une trentaine de personnes, des témoignages de territoire, notamment la région Languedoc-Roussillon sur laquelle nous avions fait un test.
Nous avons partagé ces réflexions sur la plateforme CréAtive Place à Deauville qui était un centre de référence sur la prospective territoriale.

On avait mis en place des scénarios. Par exemple le scénario « Territoires leviers » que vous voyez ici, en rouge, et dans lequel les métropoles étaient, comme à l'accoutumée, des locomotives pour l'ensemble des territoires ou le scénario des « Territoires inversés », avec des territoires ruraux sur lesquels il y a des évolutions.
À cette époque, on avait remarqué qu'il y avait des prises de conscience, des envies de travailler sur les énergies territoriales avec l'éolien, avec l'eau, les circuits courts. À l'époque, la société civile s'emparait de beaucoup de sujets sur l'alimentation et l'environnement. On s'était dit que oui, il y a des territoires qui portent.

On avait des scénarios très contrastés. Ça ne voulait pas dire qu'on allait opter pour l'un ou l'autre mais c'était juste pour pointer les différences entre les régions au niveau national.

Le scénario des « Territoires singuliers » c'est la mosaïque en bas à gauche. À chaque fois il y a des identités très particulières. Pour une question de commodité on avait pris le département mais ça descend au niveau des communes.
Les territoires singuliers c'est se dire qu'on a tous, à notre échelle, des solutions.



Le dernier, c'est le « Scénario affinitaire ». Ce sont tous les territoires en réseau, réseaux sociaux, réseaux de solidarité.
Tout ce qui est économie sociale et solidaire a émergé de manière importante. Ici, on n'a pas forcément un territoire géographique mais on a des territoires d'alliances particulières, peut-être liées à des évènements, sportifs ou culturels. Là, on n'a pas de territoire géographique concret mais un territoire d'échanges, par affinités.

On avait rajouté la biodiversité et l'eau. Je vous invite, pour plus de détails, à aller consulter la plateforme sur laquelle vous pouvez comparer les scénarios.

Il est intéressant de voir qu'un territoire, en tant que tel, dispose de tout cela.
Il n'est pas très loin d'une capitale régionale, d'un chef-lieu. Il a ses réseaux propres, identifiés ou récents. Il y a des territoires qui disposent aujourd'hui de potentiels énergétiques ou alimentaires etc. et ce ne sont pas des territoires métropolitains. Il y a, aujourd'hui, des pratiques d'agricultures urbaines ou périurbaines où le territoire travaille en symbiose avec sa région.
On s'est dit qu'il fallait montrer ces différents aspects et comment ça peut aider les territoires à composer avec cela.

Avant d'aller plus loin, je voudrais être sûr de bien comprendre l'intérêt de ce travail. Ça permet à des territoires qui prennent des initiatives de mettre un nom sur leur positionnement, a fortiori quand il sort du cadre des collectivités territoriales classiques.

Oui, absolument. L'idée dans tous ces travaux c'est de dire qu'on ne va pas pointer un territoire ou un espace géographique en particulier mais qu'on va donner toutes les ouvertures du possible pour que chaque territoire, quand il va regarder nos travaux se dira : ah, ça c'est une idée que je reprendrais bien à mon compte pour avancer sur mon territoire.
En gros, on a donné les clés d'identification. Les territoires qui veulent regarder comment ils peuvent évoluer peuvent aller picorer.
Ce sont les seuls qui détiennent les clés de compréhension de leur territoire. Ce n'est pas à nous de dire quoi faire. Cette ouverture des possibilités peut aider n'importe quel territoire à venir s'emparer d'évolutions, d'évènements qui peuvent lui permettre d'avancer sur certaines thématiques particulières.

Il y a un important travail de collecte des infos, évidemment. On a sur cette plateforme la possibilité de comparer les scénarios, avec des données chiffrées.
C'est une base 2010. Ça aurait sans doute été intéressant de le faire tous les dix ans ; les évolutions à dix ans se font assez ressentir sur un territoire.

Sans compter d'éventuelles crises sanitaires qui viennent bouleverser la donne.

Oui, il y a des chocs. Dans ces scénarios on sentait que quelque chose n'allait pas. On avait eu la crise des subprimes en 2008. On s'était dit qu'il fallait introduire des scénarios de crises importantes. Vous verrez dans les autres scénarios comment on les a intégrées.

De la même manière on a travaillé dans le scénario « Biodiversité 2030 » à des milieux territoriaux qui caractérisent notre territoire français.
Nous avons eu l'expertise de plusieurs chercheurs de haut niveau en matière d'environnement, d'écologie, de milieux liés à l'eau, aux forêts etc.
Nous aboutissons à cette carte. On a ces milieux qu'on a appelé « Milieux grands paysages » qui sont de grands territoires écologiquement et historiquement cohérents sur lesquels on a travaillé des scénarios.

L'idée était de donner quelques recommandations en fonction des scénarios qu'on avait imaginés (ils ne sont pas tout à fait d'équerre par rapport aux grands scénarios « Territoires durables 2030 »).
On avait imaginé ces scénarios de biodiversité et on a ensuite décliné ce que cela pouvait engendrer dans ces milieux géographiques. Je vous montrerai une diapositive avec plus ou moins de dégradation, plus ou moins d'évolution positive etc.

C'est toujours à grands traits. La prospective n'est pas une science exacte. La prospective ce sont des projets en perspective. Ça donne une ouverture, ça laisse entrevoir

ce qui pourrait advenir. Avec quand même des données scientifiques : nous avons travaillé avec des données sur les évolutions démographiques, sur les évolutions environnementales.

Nous avions cinq scénarios exploratoires.

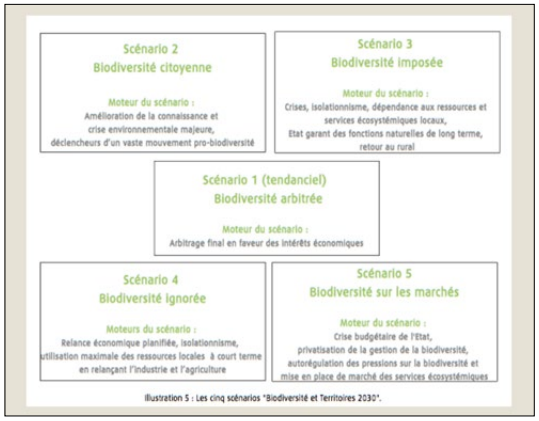


Illustration 5 : Les cinq scénarios "Biodiversité et Territoires 2030".

Le premier, le scénario tendanciel (au centre de l'image), est celui où on allait arbitrer les évolutions de la biodiversité en faveur des intérêts économiques. On n'avait pas encore franchi le pas des intérêts de préservation de l'environnement. L'esprit général du scénario c'est une concurrence entre les dynamiques socio-économiques et politiques et les dynamiques environnementales. Il y aurait un renforcement progressif de la réglementation environnementale mais les arbitrages socio-économiques prévaudraient toujours sur la préservation de l'environnement. C'est le scénario le plus dur.

Le scénario 2 c'est la biodiversité citoyenne. Le moteur est l'amélioration de la connaissance. On sait qu'il y a une crise environnementale majeure, ce qui déclenche un vaste mouvement pour la biodiversité. Ceci dit, l'État reste fort et gère la protection des ressources à long terme. L'esprit général de ce scénario c'est une forte prise de conscience et une demande de prise en charge citoyenne des questions environnementales dans un système participatif et plus incitatif que répressif. On est peut-être à l'opposé du premier. Les citoyens se disent que cela ne va plus. On intervient partout en essayant d'aider à préserver la biodiversité.

Dans le scénario 3, on a une biodiversité imposée. C'est un peu l'inverse. On est dans des crises. On est très dépendant des ressources et des services écosystémiques locaux. L'État est garant des fonctionnements naturels de long terme et on a une forte dominance du rural.
L'esprit général de ce scénario c'est que l'État revient en force sur les questions environnementales, avec une réglementation exacerbée, presque autoritaire (renforcement de la police de la nature). Et on a le développement d'une économie autour des ressources primaires et de l'environnement. On travaille beaucoup sur la sylviculture.

Cependant, puisqu'il y a des crises et les effets du changement climatique qui perdurent et s'accélèrent, il y a une érosion globale de la biodiversité. Ce retour coercitif est un peu difficile à gérer parce que l'érosion se fait de plus en plus.

Je le répète, ce sont des scénarios extrêmes. Si on établit des scénarios très glissants, on n'arrive pas à voir quelles mesures sont à prendre au cas où certains éléments de ces scénarios advenaient. Ça ne veut pas dire qu'il y a un choix à faire dans ces scénarios. Ce n'est pas cela. C'est juste pour qu'on pousse la réflexion jusqu'au bout.

Je vois que vous faites l'effort de proposer plus de trois scénarios, à la différence des cabinets de consultants qui généralement s'en tiennent à trois scénarios pour forcer la main sur le choix d'un des scénarios, les deux autres étant ouvertement irréalisables. Vous allez dans la complexité et vous donnez à comprendre comment la biodiversité engage une réflexion sur la multiplicité des acteurs à engager, des dimensions à prendre en compte : botaniques, écologiques mais également économiques, politiques.

Dans le scénario 4, « Biodiversité ignorée », on est sur une relance économique planifiée. On utilise le maximum des ressources locales à court terme, on relance l'industrie, l'agriculture. On reviendrait finalement presque à un scénario du départ, un peu arbitré, mais préjudiciable à la biodiversité.
On ne s'est pas interdit de voir ce scénario-là. Sachant qu'à un moment donné, comme l'intervenante précédente l'a indiqué, entre le logement et la nature, qu'est-ce qu'on choisit ? Ici, la nécessité d'une relance économique, de la production, s'opèrerait au détriment des questions environnementales.

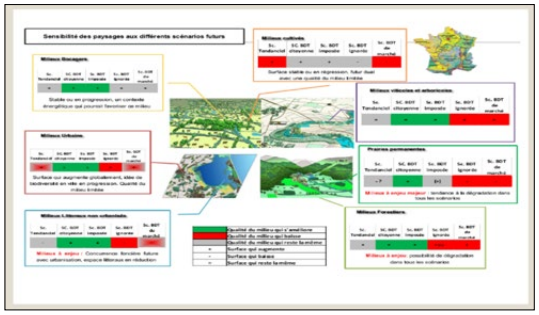
Le 5e scénario est celui de la « Biodiversité sur les marchés ». On a une privatisation de la gestion de la biodiversité à des fins mercantiles avec mise en place de marchés de services écosystémiques. Ça ressemble au premier scénario tendanciel mais on souhaite une rentabilité plus forte par rapport à la biodiversité : les systèmes pharmaceutiques, tout ce qui concerne les services de santé-environnement… on va récupérer des substances, élaborer de nouveaux médicaments etc. Là, on est dans de l'épuisement par l'action humaine.

Finalement, nous avons regardé comment nos différents scénarios allaient jouer sur nos sept milieux de départ. Je ne rentre pas dans le détail de la diapositive. Mais il est intéressant de voir ce qui est en faveur ou en défaveur de la biodiversité, ou encore équilibré.

Il y a une diapositive que j'aimerais vous entendre commenter, c'est celle sur un des projets que vous menez

en déclinant ce travail prospectif. Pouvez-vous nous dire un mot sur la plateforme des solutions fondées sur la nature ?

Permettez-moi une petite incise sur « Aqua 2030 ». On avait fait un travail sur les blocs vision des différentes approches des territoires qui indiquait comment, sur certains milieux, l'eau allait évoluer, en fonction des scénarios ; avec des pressions, avec des améliorations d'assainissement etc.



Je vous invite à aller regarder, si vous vous trouvez dans des situations de milieu particulier (centre-ville, estuaire etc.) en fonction des scénarios. Cela peut être très utile.

« Nature en ville » est une démarche nationale que l'on mène de concert avec Plantes & Cités. C'est une initiative extraordinaire qui réunit beaucoup d'acteurs.

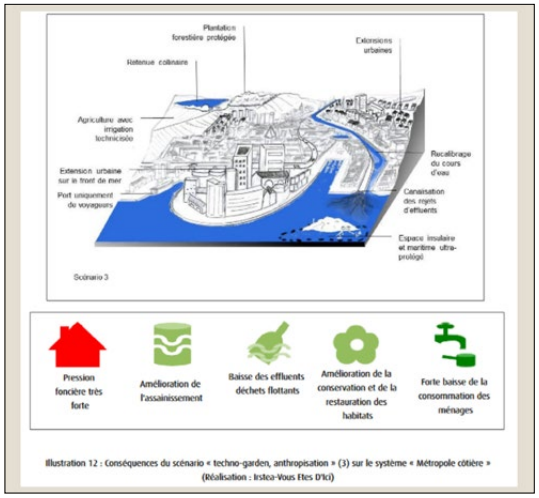
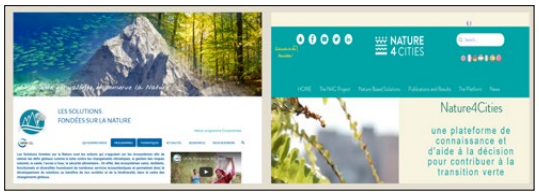


Illustration 12 : Conséquences du scénario « techno-garden, anthropisation » (3) sur le système « Métropole côtière » (Réalisation : Irstea-Vous Etes D'Ici)

J'en viens aux solutions fondées sur la nature.
Il y a deux dispositifs au niveau international. L'un de la part de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature qui a eu lieu début septembre à Marseille avec beaucoup de rencontres.
Il est intéressant de savoir comment, sur des espaces concrets, la nature apporte des solutions à des problèmes occasionnés par la pollution, par l'artificialisation des sols etc. ; comment on assainit, comment on travaille façon un peu plus résiliante sur les milieux, grâce à des solutions fondées sur la nature.

Vous avez la plateforme européenne Nature4Ciities. C'est une plateforme de connaissances et d'aide à la décision pour contribuer à la transition verte.
Vous avez beaucoup de projets d'homologues européens. Il ne faut pas oublier que nous ne sommes pas les seuls, en France, à travailler sur ces sujets et qu'on peut se retrouver avec des petites communes ou villes européennes qui nous ressemblent.

Nos acteurs ici présents pourraient-ils porter à la connaissance du plus grand nombre leurs actions dans leur commune, dans leur village respectif, à travers ces plateformes que vous venez de nous présenter ?
Quelles sont les démarches à suivre pour porter à connaissance sur ces plateformes ?



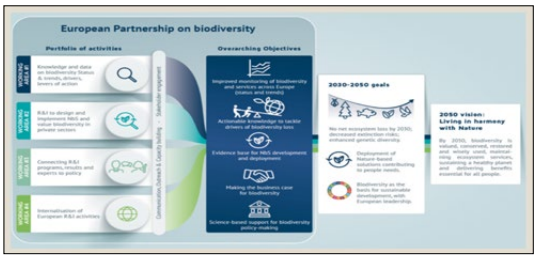
Pour ces plateformes, ce sont des programmes européens avec des projets labellisés au niveau européen. Ils ont reçu des subventions.
Il serait intéressant de pouvoir contacter les gestionnaires de plateforme pour exposer vos travaux et voir comment ça entre en résonnance ou pas avec les projets déjà exposés.

Ça me fournit une belle transition pour parler d'Horizon 2020. Je coordonne les programmes pour le compte du ministère. Ce sont des programmes assez ambitieux sur lesquels on travaille depuis deux ans avec tous les ministères, pour avoir une position française. Ce sont des programmes de recherche et d'innovation.

Avec ce programme-cadre Horizon Europe vous avez une manne financière de plus de 95 milliards sur sept ans (2021-2027) avec un objectif important réservé à la biodiversité qui est de pouvoir bénéficier de 7,5 % de budget lié à la biodiversité d'ici 2023 et 10 % d'ici 2026-2027. Ce qui veut dire qu'on aurait presque 10 milliards d'ici 2027 réservés pour la biodiversité.
On a besoin que des territoires puissent s'associer avec d'autres territoires européens pour proposer leurs projets, obtenir des subventions et s'inscrire dans les programmes de recherche et d'innovation.

On a aussi un programme très particulier qui est le partenariat « BiodivERsA + ».
Là, il y a plusieurs objectifs : avancer sur la connaissance de la biodiversité et des services écosystémiques rendus par la nature au niveau européen, agir assez vite sur les leviers pour empêcher la perte de la biodiversité, travailler sur des solutions fondées sur la nature pour déployer de

bonnes solutions en Europe, regarder de quelle manière on travaille pour la biodiversité en établissant des liens avec des partenaires (je pense aux Fondations, aux partenaires privés qui peuvent financer de la restauration et de la préservation de la biodiversité) et, bien évidemment, avoir un impact plus important dans nos politiques publiques quant à la biodiversité.



Même si nous avons une stratégie nationale de la biodiversité en cours, si nous promouvons beaucoup d'actions sur la nature en ville, il y a encore beaucoup de science à apporter sur ce terrain : on a besoin des territoires, d'expérimentations, quelles que soient les échelles ; cela peut être régional, un territoire dans un espace naturel sensible du département mais aussi un espace tout à fait quotidien de nos campagnes, de nos bourgs, qui a besoin aussi de préserver sa nature.

NOTES et RÉFÉRENCES

ill 1- Prospective : Territoire durable 2030
http://www.territoire-durable-2030.developpement-durable.gouv.fr

ill 2 et 3 - Prospective : Biodiversité 2030
http://www.territoire-durable-2030.developpement-durable.gouv.fr/index.php/td2030/programme/?id=biodiv

Prospective Aqua 2030
http://www.territoire-durable-2030.developpement-durable.gouv.fr/index.php/td2030/programme/?id=aqua

Nature en ville : plateforme nationale (Plante & Cité)
https://www.nature-en-ville.com/

Nature en ville : solutions fondées sur la nature
https://uicn.fr/solutions-fondees-sur-la-nature/
https://www.nature4cities.eu/le-projet

Horizon Europe 2021-2027 - Programme cadre de R&I européen
https://www.horizon-europe.gouv.fr/presentation-du-programme-horizon-europe-24104

Horizon Europe : partenariat Biodiversa+
https://www.biodiversa.org/1759

Guy ANDRAULT
ancien Maire de Savigny-Lévescault (86)
Président de l'association ABEILocales

En ce moment on parle de milliards. On donne des milliards et ensuite on cherche des solutions.
Je proposerais de chercher des solutions et qu'ensuite on nous les finance.

Il y a quelque chose qui a disparu dans la biodiversité. Ce n'est pas une espèce, c'est tout simplement le bon sens. Il faudrait que le bon sens revienne.
Nos associations ont beaucoup de mal. Elles consacrent beaucoup d'énergie à leurs actions mais en consacrent trop à se faire financer, avec des échecs, des labyrinthes.
J'ai la chance d'avoir une connaissance du milieu qui me permet de m'en sortir pas trop mal mais c'est un vrai parcours du combattant.

Nathalie CECUTTI

Vous avez tout à fait raison. On se perd un peu.
Il y a un manque de guichet unique. Ce n'est pas facile pour les communes qui n'ont pas toujours l'attirail technique.

Mais je pense qu'il existe des relais importants. Les CAUE en sont un. Je me souviens d'un travail important mené avec le CAUE du Doubs lorsque j'étais dans une agence d'urbanisme.
Il y a les communautés de communes, les communautés d'agglomération, il y a des réseaux…
Pour tout ce qui est financements européens il existe les Points de contact nationaux qui aident au montage des dossiers. C'est une cuisine technocratique inimaginable ; au ministère on en souffre aussi. Sur BiodivERsA +, on a une personne très impliquée dans notre service de recherche.
Il faut vraiment solliciter ces personnes-là.
D'une manière générale, il y a des guichets qui sont là pour ça.

On parle de recherche, mais en termes d'innovation, ça pousse pas mal. Loin de moi l'idée de penser que tout se résout par la technologie mais il peut y avoir des processus de permaculture, d'irrigation avec moins d'eau etc.
Il y a la BPI France qui est là pour ça. S'il y a en France des approches d'innovation en biodiversité pour la sauvegarder et limiter nos pressions sur la planète, c'est la BPI France.

Il y a aussi la recherche de partenaires. C'est un programme européen, il faut trois partenaires européens. Si vous avez, dans vos réseaux de ville, des villes jumelées par exemple, ça peut être intéressant de développer des projets. La Commission est très friande d'espaces d'expérimentation. Ce qu'elle souhaite c'est qu'il y ait beaucoup plus d'interfaces sciences-société, et collectivités évidemment.


c|a.u.e
CONSEILLER
U
E

Le village, espace de biodiversité
Un projet de territoire



Caroline GUTLEBEN

Directrice de Plantes & Cité

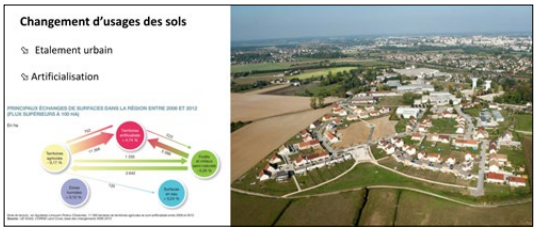
Les enjeux liés à la biodiversité ne concernent pas que les villes.
On en parle beaucoup mais sur la grande majorité du territoire, sur les espaces ruraux, les espaces agricoles, il y a des enjeux très importants d'usage des sols.

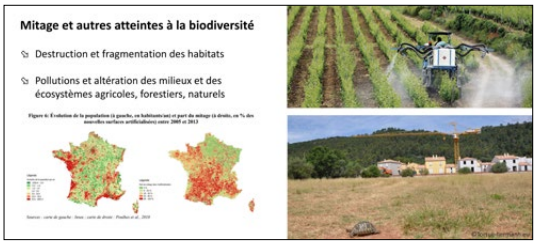
Bien souvent, la préservation de la nature et de la biodiversité arrive en concurrence défavorable avec le besoin de logements, de création d'espaces qui viennent urbaniser.
Beaucoup de chiffres sont donnés : un département tous les sept ans, puis on a entendu tous les dix ans… ce sont 30 000 hectares qui sont artificialisés chaque année.
Ce qui doit nous interpeler c'est qu'un quart du sol consommé pour des besoins d'habitat l'est sur des communes qui perdent des habitants. Ce qui veut dire qu'on s'étale sur du vide, avec des espaces non remplis.

C'est une partie de la solution que de faire cet inventaire, ce diagnostic de ce qui n'est pas occupé.

Par cette urbanisation un mitage se fait. Il fractionne les habitats, il crée des discontinuités, il entrave le déplacement des espèces. Il va aussi détruire directement les habitats.
Il y a aussi des pollutions, d'origines diverses ; d'origine anthropique, d'origine agricole.
Il y a des enjeux autour de l'eau, de la protection de la qualité de l'eau, de la ressource. Ça un coût direct pour les collectivités et des coûts indirects pour la société.
Il y a des enjeux sur la pollution de l'air ; en revanche, il n'y a pas de seuil pour l'air.

Et puis il y a des enjeux sur la pollution des sols ; avec des seuils connus pour les usages mais on reste un peu dans le flou sur ce qui est possible. C'est souvent quand il y a des problèmes très forts qu'on les perçoit.





Un message clé que vous voulez faire passer c'est qu'il ne suffit pas de décliner un catalogue d'actions mais qu'il faut s'inscrire dans une vision d'ensemble. Vision que vous illustrez avec cette diapositive et cette chaîne d'étapes.

Ce qu'on voudrait dire c'est qu'on voit que le sujet est complexe, vous le percevez bien dans vos pratiques au quotidien, et qu'il ne faudrait pas donner l'idée que tout est simple et qu'on va sortir des choses miracles.
Il y a plutôt une somme d'attentions à avoir sur des leviers qui vont de la connaissance, la protection, urbaniser mais mieux, jusqu'à la mise en œuvre d'une gestion écologique sur les espaces aménagés.



Nous verrons des exemples. Ce sont des exemples pris, sur des petites communes, pour la plupart issus d'un dispositif national qui s'appelle le concours « Capitale française de la Biodiversité » qui permet de recueillir chaque année des démarches innovantes mises en œuvre par des collectivités dans différentes strates pour restaurer et ménager la biodiversité.

Le premier levier c'est la connaissance. Il y a des enjeux à connaître les espèces de son territoire. C'est aussi connaître les habitats, connaître le fonctionnement des écosystèmes de son milieu (connaître les vulnérabilités du territoire, mais aussi ses atouts).
Connaître les atouts de son milieu c'est aussi se connecter au vivant, au sensible et à ce qui peut toucher les gens. Quand on met en évidence un milieu qui accueille une espèce rare ou protégée, ça peut avoir un effet levier.

Ce premier exemple c'est une petite ville, Saint-Aubin-du-Cormier, en Ille-et-Vilaine, qui a fait un travail d'atlas des milieux naturels d'intérêt écologique.
C'est un atlas des réservoirs pour la trame verte et bleue. On est sur la trame, elle va fonctionner, ça va circuler, mais il y a aussi des réservoirs, des espaces propices à alimenter les corridors.

Est-ce que c'est aussi connaître les expertises profanes des habitants ?

C'est aussi les associer, tout à fait.
Il y a beaucoup d'associations naturalistes qui font un travail vraiment remarquable. Il y a aussi, en régie, au sein des collectivités, des agents très compétents qui peuvent continuer à se former et à en faire un sujet important dans leur métier.



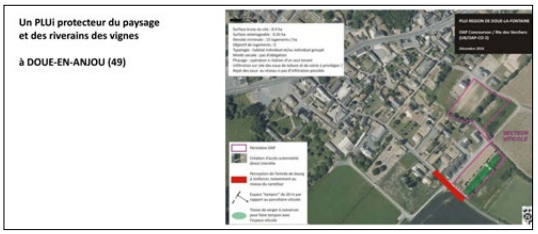
Il y a des démarches participatives d'inventaire et de connaissance de la biodiversité.
C'est aussi un des piliers de ce qu'on appelle les Atlas de la biodiversité communale. C'est un dispositif piloté par l'Office Français de la Biodiversité. Il y a des appels à projets, régulièrement, pour déposer un dossier et être accompagné en tant que collectivité ; avoir des moyens d'accompagnement par des écologues, par exemple, pour cartographier cette biodiversité extraordinaire mais bien souvent ordinaire.
On ne protège bien que ce que l'on connaît. Une fois ce travail accompli, il y a la protection.
Il y a trois exemples dans la protection.

Il y a des protections qui peuvent se prendre dans le cadre des documents d'urbanisme.
Je prends cet exemple d'une commune dans les Yvelines qui, dans les années 90, a déposé, face au projet de rachat d'une zone humide (un projet de golf) importante pour le territoire (dans la forêt de Rambouillet), une réserve naturelle volontaire. Aujourd'hui c'est devenu une réserve naturelle régionale (dispositif qui a remplacé les réserves naturelles volontaires). Le PNR de la Haute Vallée de Chevreuse les a accompagnés, les a aidés à concevoir un plan de gestion,

à restaurer les berges, restaurer une roselière et en faire un habitat qui maintienne sa qualité.
Autre dispositif pour protéger : s'appuyer sur les PLU, les PLUi.



Je prends l'exemple d'un PLUi d'une Communauté de Communes à Doué-en-Anjou, dans le Maine-et-Loire, qui a conçu plusieurs réflexions et zonages pour protéger à la fois les paysages (c'est une zone très viticole) et protéger les riverains de l'épandage des pesticides. La viticulture est une des cultures les plus consommatrice de pesticides.



Comment protège-t-on quand on a un pavillonnaire qui a été établi ? En délimitant une zone tampon bien matérialisée au PLUi qui prévoit une distance de retrait importante, bien supérieure aux zones de non-traitement qui sont aujourd'hui prévues par un arrêté du ministère.

Autre exemple : les petites communes qui maillent cet ensemble de Maubeuges-Val-de-Sambre, dans le Nord, très concernées par les problèmes d'érosion de sols avec des coulées de boue, du ruissellement. Dans ce territoire, comme ailleurs en France, on a perdu 70 % du maillage naturel des limites parcellaires agricoles en haies.



Ils se sont dit qu'il fallait protéger ce patrimoine dans le PLUi. Vous le savez, produire un PLUi demande du temps. En amont, ils ont validé en Conseil d'Agglomération un moratoire pour protéger les haies et empêcher les arrachages intempestifs. Il y a donc un pré-encadrement qui a permis de travailler sereinement sur toutes les autres dispositions du PLUi.

Quand on n'a pas de PLU, il y a quand même des choses qu'on peut faire au niveau de la carte communale.
Il y a une petite commune, Commana, dans le Finistère, qui a protégé dans sa carte communale plus de 400 km de maillage bocager. C'était une identité très forte sur leur territoire. Après cela, ils ont pu, à chaque demande de travaux, faire en sorte qu'il y ait une demande préalable qui soit déposée. C'était un moyen de protéger et de réguler ce qui pouvait se passer en termes de destruction de ces espaces.

Troisième levier : urbaniser mieux.
Je prends l'exemple d'une petite commune dans le Bas-Rhin, Muttersholtz, qui a été identifiée, dans le Scot du bassin, comme une ville sur laquelle la grande ville voisine allait déborder. Ils ont senti qu'il y allait y avoir des problèmes d'étalement urbain, de fractionnement. Les vues aériennes sont très informatives. Le centre est très resserré, les quelques petites sorties sont contenues. Il y a le projet d'accueillir des habitants (plus de 240 logements, sur une petite commune, c'est important) mais à enveloppe urbaine constante.



Ils ont densifié le tissu urbain existant. Ils ont mobilisé de manière très active tout le potentiel de logements et de bâtis inoccupés.
Quand on dit qu'on n'a pas de place il faut penser à faire cet inventaire du bâti inoccupé qui pourrait être réaménagé, avec des changements de vocation et d'usage.
Ils ont réinvesti les dents creuses avec une certaine densité, assumée. C'est plus de 30 logements à l'hectare qui sont envisagés sur l'enveloppe-même de cette petite commune.

On imagine que, pour parvenir à ce résultat, il faut engager des actions à long terme.

C'est une vieille histoire. C'est la première commune qui a créé sa Maison de la nature, il y a plus de 30 ou 40 ans. Ils ont aussi, en dehors des questions d'habitat, créé en plusieurs endroits des emplacements réservés pour renforcer la trame verte. Ces emplacements réservés sont sur des zones naturelles ou agricoles avec l'idée de renforcer cette trame verte sur un milieu très agricole.

Autre exemple, la Communauté de Communes Saône-Beaujolais, en Saône-et-Loire, qui a développé un marathon de la biodiversité.

Pourquoi un marathon ? Parce qu'ils ont pour projet (et c'est en train de s'achever) de restaurer ou d'aménager 42 mares et de restaurer ou d'aménager 42 km de haies.



C'est un espace très viticole, avec des enjeux autour de l'eau et de sa qualité.
Tous ces dispositifs sont ouverts. Les communes se l'appliquent sur leurs propres domaines publics, sur les espaces qu'elles gèrent. Les porteurs de projet, les particuliers, les entreprises, les agriculteurs sont invités à s'impliquer. Ce dispositif a accueilli un autre dispositif lié qui est la possibilité pour les viticulteurs de pouvoir présenter des dossiers de paiement pour services environnementaux. En créant des infrastructures agro-écologiques type haies ou mares sur leurs parcellaires, les agriculteurs ont un retour financier de la part de la collectivité. C'est un programme financé par l'Agence de l'eau.
Mais ça a bien été l'idée de la Communauté de Communes Saône-Beaujolais, au départ, qui est depuis devenue un projet exemplaire. Ça se prépare à d'autres endroits.

On a parlé tout à l'heure d'OAP. Je trouve que c'est intéressant.
Quand on a un PLU, ça ne dit pas tout. On peut prévoir des OAP très spécifiques qui tiennent compte de certaines choses.

Par exemple, la commune de Saint-Lunaire en Ille-et-Vilaine, avait déjà fait au départ un très gros travail de connaissance, de diagnostic des écosystèmes, des habitats. Ils ont identifié cinq espèces d'amphibiens très présentes sur le territoire mais en danger à cause des discontinuités, des routes.



L'OAP avait pour objectif de protéger ces amphibiens : prévoir une zone de retrait de 25 mètres des constructions dès lors qu'on est dans une zone humide et prévoir des constructions de type crapauducs pour laisser passer les amphibiens.

Ce que vous voyez-là coûte 4 000 euros. Avant, c'était une route où beaucoup d'amphibiens étaient écrasés. Aujourd'hui il n'y en a plus. Il y a assez de retour d'expériences pour dire que cela fonctionne.

Un mot sur Capitale française de la biodiversité ?

Capitale française de la biodiversité est avant tout un dispositif qui est une occasion d'aller chercher, de faire le parangonnage de pratiques et ensuite de diffuser ces pratiques.
Saint-Lunaire a été Capitale française dans sa catégorie il y a deux ou trois ans.



Urbaniser mieux c'est aussi jusqu'aux étapes d'instruction et de contrôle sur le terrain. Ce ne sont pas forcément les éléments les plus simples.
Au moment de la réception d'un quartier, la commune a pu constater que des choses n'allaient pas. Vous le voyez : les ganivelles d'accord, mais les bâches devant… donc refus de conformité.
C'est aussi là qu'il faut affirmer quand ça n'est pas dans le cadre et le signaler pour essayer de revenir en arrière quand c'est encore possible. Concernant les bâches, si on laisse pousser la végétation ce sera très compliqué.

Le quatrième levier c'est la gestion écologique.

Il ne s'agit pas, une fois qu'on a prévu des espaces de nature, des espaces verts, de se dire qu'on est vertueux. Il faut aussi prévoir des modes de gestion qui soient adaptés.



Par exemple, la gestion différenciée menée à Saint-Lunaire ce sont des hauteurs de tonte différenciées : le passage jusqu'au banc sous l'arbre est tondu et, à côté, on trouve une tonte plus haute, plus propice à la production de graines et aux habitats pour les invertébrés notamment.

Sur une grande ville (où l'on a l'habitude de tout tondre), la gestion différenciée des couverts enherbés c'est aussi se dire que juste une bande de tonte est nécessaire pour garder une bonne visibilité mais que le reste est un espace avec plus d'apport en biodiversité.
La ville de Saint-Lunaire essaye également d'encourager les habitants à adopter ce type de pratique.

On dit souvent que ce n'est pas possible de laisser les couverts enherbés. On a fait une enquête nationale auprès de 800 collectivités.
Pendant la crise de la Covid, une majorité des collectivités n'ont pas pu maintenir plus de 20 % de leurs effectifs. Sur le terrain, beaucoup d'opération de tonte ou de fauche ne se sont pas faites. 60 % des répondants ont dit avoir observé des effets supposés bénéfiques. Une grande majorité s'est exprimée pour que ça perdure.
Comment ? En mettant en place une gestion différenciée.



A Rouen, on peut imaginer que cet espace a été fauché par la suite. À Caen, il y avait tout simplement trop de travail à la sortie du confinement et c'est quelque chose qui est resté.

La gestion écologique ça consiste à regarder le sol, la tête baissée, mais aussi à l'horizontal et de lever la tête. C'est ce qu'illustre la prochaine diapositive.

Lever la tête vers les étoiles. Avoir un effet sur la biodiversité c'est aussi considérer les émissions de pollution lumineuse.
Parfois, on ne pense pas à tous les points lumineux qui restent éclairés sur la place du village, sur la mairie, parfois sur du bâti, pour la mise en valeur. Les mises en valeur à trois heures du matin intéressent peu de gens… En revanche, elles vont créer beaucoup de perturbations.

Savez-vous quel est le pourcentage d'invertébrés, insectes, araignées, qui sont nocturnes ? C'est 65 %, donc une grande majorité. Pour les vertébrés, c'est moins, c'est 20 à 25 %.
Ça fait tout de même un certain nombre d'espèces qui ont besoin du noir pour s'orienter, pour se reproduire, pour avoir un fonctionnement normal. Quand on introduit de la lumière, on crée une perturbation dans leurs cycles. Ça peut même modifier des couloirs de migrations pour les oiseaux migrateurs.

Saint-Privas-de-Vallongue, commune de la Lozère, a réfléchi à cette question de la pollution lumineuse. Elle a modifié les horaires d'éclairage. Elle a aussi progressivement remplacé ses lampadaires, ses points lumineux. Et ça coûte moins cher. C'est donc doublement vertueux.



Deux autres diapositives anticipent sur cet après-midi. D'abord, la gestion écologique dans les cimetières.

Il y a plus de 40 000 cimetières en France ; si on fait la somme des surfaces, c'est toute la ville de Paris.
Ce sont des espaces où il est encore possible, jusqu'en juillet 2022, d'utiliser des produits phytosanitaires. Parce qu'on est encore sur un modèle de gestion d'espaces très minéralisés, et la flore spontanée est plutôt associée au sale, au manque de respect etc.

Certaines communes pionnières, depuis de nombreuses années, accompagnées parfois par des CAUE ou par des paysagistes, ont décidé d'introduire le végétal, de changer les ambiances. Elles ont pensé qu'on allait faire mieux tolérer la flore spontanée si elle est accompagnée, en montrant que la commune a une action.
Ce sont des petites communes. Elles ont fait des essais de plantations de vivaces.
Il y a une commune qui a fait une zone test et l'a fait savoir aux habitants.



Il y a une commune, Mouchamps-et-Rochetrejoux, qui a associé les habitants et fait une sorte de casting de plantes.
C'est une façon d'inviter les habitants à participer à la réflexion sur ces changements de paysage.
Il est important de terminer sur l'association des habitants et des enfants notamment.
Ça fait lien avec ce qui sera présenté cet après-midi.

Ici, c'est Ars, dans la Creuse (mais il en existe d'autres), qui a développé une aire terrestre éducative.
C'est le choix d'une école, avec la collectivité, qui associe une association naturaliste, qui fait labelliser le dispositif par l'Office Français de la Biodiversité et confie les clés d'un

espace pour prévoir un plan de gestion, pour mener des actions d'éducation à l'environnement.
C'est un bon outil pour sortir des contraintes et montrer qu'il peut y avoir de l'émerveillement sur ces espaces-là, en gestion écologique.



Je ne cache pas mon émerveillement à vous entendre. Vous connaissez ces exemples sur le bout des doigts. C'est épatant.
Ce sont autant d'exemples de territoires que vous avez accompagnés ?

Il y a des CAUE, des bureaux d'études, paysagistes qui font cela très bien.
Il nous arrive parfois, sur certains projets, sur certaines études, de faire ce travail de parangonnage, de benchmark, pour identifier les bonnes pratiques et essayer de construire des itinéraires techniques, des nouvelles pratiques en s'appuyant sur des expériences déjà éprouvées. C'est une façon de produire de la connaissance et d'amener des références techniques nouvelles pour faire bouger un peu les lignes.

Le point commun, souvent, c'est que ces communes ont été accompagnées dans un tissu d'acteurs, d'associations naturalistes, de CAUE… Les PNR jouent également un rôle important. Parce qu'il y a une ingénierie, parce qu'il y a un cadre et que ça donne une légitimité pour les élus qui ont envie d'avancer et ne savant pas comment convaincre toute leur équipe municipale.
Il y a tout un écosystème riche sur lequel il faut s'appuyer.

RÉFÉRENCES

Site de Plantes & Cité
https://www.plante-et-cite.fr/



Isabelle SCHALLER

Je voudrais vous remercier. Tous ces exemples montrent que n'importe quel territoire, avec quelque moyen qu'il ait, est en mesure de faire des choses.
C'est très important, il me semble.
Vous avez dit venir du Maine-et-Loire. J'y ai travaillé quelques années. C'est un département où le végétal est extrêmement important.
Tous les exemples qu'il y a là montrent bien que, même avec de petits moyens, avec la concertation et la sensibilisation, on peut faire de grandes choses.

Sylvain ALLEMAND

Je suis très surpris par la manière avec laquelle vous incarnez vos propos. C'est peut-être l'occasion de dire que cet engagement, vos engagements, ne viennent pas de nulle part. Ils viennent peut-être d'une formation mais également, peut-être, d'une sensibilité ancienne, précoce, à l'environnement et aux enjeux de la nature.

J'aimerais savoir, sans indiscrétion, ce qui vous a prédisposée à investir de manière aussi enthousiaste et convaincante ces questions-là.
J'ai en tête toute cette littérature autour de la notion d'éco-biographie qui nous invite à faire un travail d'introspection pour essayer de comprendre quels sont les ressorts de nos motivations à nous engager en faveur de l'environnement.
Pour bien comprendre que cela ne se réduit pas à une formation, à un diplôme mais peut-être au fait que, durant son enfance et pendant le reste de son parcours de vie, on a été en proximité avec l'environnement.
J'ose cette question.

Caroline GUTLEBEN

Je suis ingénieure en horticulture. Les gens y voient peut-être des géraniums mais il y a plein de choses derrière.
J'ai toujours aimé le végétal, depuis toute petite. J'ai eu la chance de grandir avec un jardin.
J'ai eu la chance de rencontrer, au démarrage de Plantes & cités, beaucoup de personnes qui témoignaient de besoins, de gens qui étaient pionniers sur la prise en compte des enjeux environnementaux.
Avoir des espaces pour la nature se gagne sur des détails et sur des connaissances.

Anne GAILLARD

J'ai grandi en milieu rural. Comme je vous l'ai dit, à côté de la ferme de Pierre Rabhi que je voyais régulièrement au marché le samedi matin discuter avec mon père. J'ai été déjà un peu sensibilisée.
Je pense que c'est un parcours de rencontres. J'ai commencé mes études en architecture et j'ai été très marquée par un professeur, en deuxième année, qui nous a expliqué : dans cet atelier on ne va pas construire, on va commencer par observer le vivant qui nous entoure et, à la fin de l'atelier, vous nous expliquerez quelles sont les conditions d'habiter.

C'est ce qui m'a motivée pour faire des études de paysage. J'étais fascinée par la beauté. Je suis entrée par l'émerveillement. J'ai grandi en milieu rural, je fais des randonnées en montagne. Je pratique aussi le parapente et je suis fascinée par les paysages vus du ciel.
Ensuite, oui, une envie de défendre tout cela. Par conviction.
Mais je pense que c'est vraiment l'émerveillement, la beauté du vivant qui me motive à avoir envie de vivre en symbiose.

Sylvain ALLEMAND

Nathalie Cecutti, on aura compris que vous aimez triturer les chiffres, les statistiques, élaborer des scénarios etc. Mais je crois savoir que vous-même étiez prédisposée, d'une certaine manière, à cet engagement en faveur de la renaturation et des problématiques liées à la nature.

Nathalie CECUTTI

Je rejoins un peu ce que viennent de dire les autres intervenantes.
J'ai un parcours de vie qui m'a permis d'évoluer dans l'architecture et l'urbanisme depuis petite. J'ai grandi dans un petit village en Italie. Ensuite, j'ai rejoint une ville de 10 000 habitants. J'ai fait mes études dans une ville de 100 000 et ma première pratique professionnelle dans une ville de 500 000 habitants. Et me voilà à Paris.
J'ai aussi une grande passion qui est le soin par les parfums, le travail avec les huiles essentielles et tous ces bienfaits du végétal. Je voudrais témoigner du fait qu'on a un rapport au végétal qui est très lié à ce qu'il peut nous donner en bien-être.
Il y avait une grande étude, menée par Sandrine Manusset, sur les bienfaits du végétal en ville (financée par Plantes & cités, je crois) qui indiquait qu'il n'y a pas que l'embellissement, il n'y a pas que la biodiversité mais qu'il y a aussi la nature qui nous aide à être en bonne santé.

Sylvain ALLEMAND

Merci de vous être livrées à cet exercice d'éco-biographie.
Merci à vous.

Initier une révolution
Quels acteurs ?



Guy ANDRAULT

Président de l'association ABEILocales
ancien Maire de Savigny-Lévescault (Vienne)

Vous êtes ancien Maire de Savigny-Lévescault, commune de la communauté urbaine de Poitiers.
Vous êtes venu avec quelques diapositives qui vont illustrer votre cheminement et ce qui vous a amené à vous saisir de cette question de la nature et de la biodiversité.

Auparavant, j'aimerais quelques mots d'explication sur le nom et la vocation de l'association que vous présidez, créée il y a quelques années, « ABEILocales ». Certes, il y est question d'abeilles et de ruches, on va le voir, mais l'ambition est bien plus grande.
Il s'agit d'accompagner les collectivités et les acteurs du territoire dans la préservation du patrimoine naturel. C'est bien cela ?

ABEILocales veut dire Action pour la Biodiversité, l'Environnement et les Initiatives Locales. Au début on nous a pris pour des apiculteurs. Effectivement on parle des abeilles. On met quelques ruches parce que ce sont nos têtes de gondole. Ça attire quand on fait des manifestations : les enfants ont la tête dans l'extracteur lorsqu'on extrait le miel.

Ça attire les gens mais cela n'est pas du tout la seule activité de l'association, loin de là.

Il y en a une dont j'aimerais que vous disiez quelques mots, c'est le dispositif « Mon Village, Espace de Biodiversité ». En quoi ça consiste ?

On l'a conçu et adapté : « Mon Village » est devenu aujourd'hui « Mon Quartier » parce qu'on travaille avec des quartiers de Poitiers.
« Mon Village, Espace de Biodiversité » a été mis au point au CNRS à Chizé. Quand j'ai souhaité, en tant qu'élu, me préoccuper de la biodiversité, j'ai fait appel à ces personnes-là. Elles m'ont expliqué le dispositif et m'ont proposé de l'utiliser.
Nous sommes partis sur des bases assez solides qui correspondaient bien à ce que nous voulions faire.

Dans notre association nous sommes là pour accompagner : accompagner les communes, les groupes, accompagner d'autres associations, accompagner des entreprises qui se lancent dans l'opération etc.
Le principe est très simple : sensibiliser les habitants, les communes, à la biodiversité, montrer l'importance de cela et amener par l'observation, par la réflexion, à faire évoluer les gestes et les pratiques.

Nous sommes complémentaires de toutes les grandes opérations qui se mettent en place et sont plus utiles que la nôtre. Mais si cette mise en place s'opère et que les citoyens ne sont pas convaincus, ça ne fonctionne pas.
Nous, nous sommes là sur le terrain, pour faire ensemble, au quotidien et partout, cette promotion de la préservation de la biodiversité.

La première action se déroule dans les écoles. On associe les maîtres, les professeurs des écoles pour que, sur deux ans, soient intégrées dans leurs programmes ces actions de préservation et de connaissance de la biodiversité.
On les accompagne avec des animations faites par des professionnels, par des associations de nature. On les accompagne en créant, dans la commune, un rucher pédagogique, pour montrer comment procèdent les abeilles. L'abeille est un sujet inépuisable, j'en découvre encore tous les jours.
On leur donne aussi des abris à insectes qu'ils ramènent chez eux, avec un mode d'emploi.
On sensibilise les enfants car ce sont les futurs citoyens et parce qu'ils sont de très bons relais pour toucher les parents.

En parallèle, on travaille avec les habitants en créant ce qu'on appelle un « groupe local biodiversité » c'est-à-dire des habitants volontaires qui acceptent de faire des animations dans la commune sur ces mêmes objectifs.
Là encore on les aide, on les accompagne, on fait des animations. On les aide à gérer la ruche pour qu'il y ait des manifestations pour expliquer ce qu'est la pollinisation. On les accompagne aussi avec des outils comme un « carré de la biodiversité ». Les gens pensent que c'est compliqué, mais c'est un espace à délimiter sur lequel on ne fera rien. Ça peut surprendre. Ce qui est très important c'est de constater, lorsqu'on se rend sur cet espace sur lequel on n'a rien fait, comment il a évolué au niveau des insectes, au niveau de la flore, de la faune etc.

On les aide aussi à mettre en place une prairie fleurie avec des fleurs mellifères pour voir les pollinisateurs au travail.

**Autant de chose qu'on peut voir en détail sur votre site.
J'aimerais qu'on revienne sur cette idée illustrée depuis ce matin de l'extrême diversité des acteurs, des parties prenantes à associer aux actions.
Vous allez non seulement associer les habitants, vous l'avez dit, les collectivités locales mais aussi les entreprises.
Je trouve assez intéressant d'aller au-delà de la simple citoyenneté.
Comment intégrez-vous ces entreprises ?**

On essaie d'aller partout où on peut convaincre.
Il y a des entreprises, il y a des commerces, des grandes surfaces… on va essayer d'en faire des partenaires.
On a juste commencé. Pour l'instant on a un centre Leclerc, une pizzeria et un magasin BioCoop qui sont vraiment dans l'action.
Prochainement, on doit intervenir auprès des clients chez Biocoop avec des panneaux pour leur expliquer ce qu'est la biodiversité et comment ils peuvent faire bouger les choses.

On intervient aussi avec le Département. On va médiatiser tout cela dans les mairies. On vient partout où on peut intervenir. Et on va travailler avec les agriculteurs.
Il est important, parce que la nature c'est aussi le monde agricole, d'associer le monde agricole à cette préservation. Le monde agricole évolue beaucoup. Il y a quelques années nous n'aurions pas eu les échanges que nous avons en ce moment.
On ne va pas dire qu'on va laisser toutes les terres en jachère pour la biodiversité. C'est clair. Mais on sait qu'on peut faire des choses pour la préserver. La préserver passe par l'habitat. Aucune espèce ne survivra si on lui enlève son habitat. Elle en a besoin pour s'abriter, se réfugier, se nourrir, se reproduire, pour toutes les étapes de ce qu'on appelle la vie.

**Le diaporama permet de revenir sur votre parcours.
La première série d'images que vous vouliez nous donner à voir ce sont justement des photos d'habitat. C'est le point de départ de votre réflexion.**

Le point de départ c'est qu'on a créé, dans ma commune, un cœur de village. C'est-à-dire un endroit où l'on retrouve aussi bien de la culture, du sport, de la convivialité etc. On souhaitait que tous les habitants, de toutes générations, s'y retrouvent.
On parle beaucoup d'intergénérationnel mais ça ne se

décrète pas, ça se construit. On a mis en place les conditions pour que cela se fasse.
J'en suis assez fier parce que ça marche très bien. On a un étang, on a une salle des fêtes, un city stade, un jeu de boules, une médiathèque etc. Les gens vont forcément avoir une activité dans cette zone et se retrouver. Certains viennent là uniquement pour pique-niquer.
Le vivre-ensemble est important.



La qualité de vie est importante. Je crois que c'est la nouvelle valeur qui monte. Quand je discute avec les jeunes, ils me disent vouloir de la qualité de vie. Ils veulent vivre. Et vivre ça n'est pas, comme moi j'ai connu, dans l'aisance en gagnant de l'argent. Bien sûr qu'ils veulent aussi gagner de l'argent mais ils sont peut-être plus sur terre que nous l'étions.

En filigranes, j'entends que la préservation de la biodiversité est un facteur de consolidation et de restauration du lien social et intergénérationnel.

Dans nos actions, le lien social est très fort.
Parce que c'est bien ensemble qu'on va gérer cette biodiversité. Et elle est importante parce qu'elle est au cœur de l'équilibre qui va gérer la vie sur terre. J'aime bien répéter que l'écologie c'est la science qui explique les mécanismes de la vie sur Terre. Si on ne s'y met pas tous ensemble, ça ne pourra pas fonctionner.



Il y a une action que vous souhaitiez mettre en avant c'est la Plaine des Grassinières. C'était une étape importante dans votre cheminement ?

Ça a été le démarrage. J'ai commencé il y a douze ans en essayant de construire un programme de gestion de la commune et on s'est posé la question de ce qu'attendent les habitants. Comment veulent-ils vivre ?
On est parti de la qualité de vie et on est parti du fait qu'il fallait qu'ils se retrouvent ensemble. Tout cela dans une démarche de développement durable.

On gomme un peu trop souvent que l'écologie est associée à l'économie, au social etc.
Pour notre première opération on s'est demandé, ayant besoin d'une médiathèque, pourquoi construire une médiathèque alors qu'on avait des vieux bâtiments qui ne servaient pas (et qu'on allait peut-être démolir).



Ça n'était pas le plus facile. Vous le voyez, cette maison de ferme n'était pas la plus adaptée. Mais on a trouvé un architecte qui nous a fait quelque chose de pas mal.

Et comme il y a la dimension sociale, on s'est dit que ce chantier devait intégrer des gens qui ont des problèmes dans la vie. J'ai créé une association d'insertion pour mettre en place un chantier d'insertion. En 13 mois, nous avons eu 12 demandeurs d'emploi, qui ne connaissaient rien au bâtiment, qui ont transformé ce bâtiment.



La transformation s'est faite en écoconstruction, avec des matériaux de proximité naturels : chaux, chanvre etc. On a utilisé une partie de la façade pour avoir un espace vitré qui chauffe le sol de la médiathèque et une double-flux qui répartit.
On a un bâtiment remarquable, qui nous coûte très peu en termes d'énergie, réalisé par des gens qui ont appris et qui ont trouvé, pour beaucoup, un emploi.

C'est à partir de ce cheminement que vous en êtes venu à la biodiversité. Ce n'est pas la biodiversité qui a été le point de départ.

Avoir trouvé des matériaux naturels questionne sur l'apport de la nature et sur la biodiversité.
Concernant nos abeilles c'est parti d'une première ruche qu'on avait installée pour parler de la pollinisation.



Sur cette image prise dans l'île de Ré, nous nous trouvons sur le sable, en haut de la plage, cet endroit où rien ne pousse d'habitude. On trouve quand même des plantes qui poussent, et très bien.

Dans nos sols plus riches que sont nos terres arables, on a voulu faire pousser du maïs. Il a parfois fallu drainer parce que c'était marécageux, ensuite il a fallu arroser pour qu'il pousse mieux. On a mis de l'engrais etc, dans des périodes pas très glorieuses.
Aujourd'hui on cultive du sorgho, avec beaucoup moins d'eau. Et ça rapporte autant aux agriculteurs. Il faut donc s'interroger.
Parenthèse : quand je vois qu'on fait des bassines pour faire des cultures qui ne sont pas adaptées au sol, je m'interroge…

Sur cette image vous voyez le bourg de Savigny-Levescault inondé. C'était inondé régulièrement, après quelques travaux ça l'est beaucoup moins. C'est inondé parce qu'il y a ce que l'on appelle une vallée sèche. Quand il pleut beaucoup c'est là que passe l'eau.
Dans les années 70 il y avait des joncs. Un particulier propriétaire d'un terrain a décidé de faire un étang. Il a creusé. Avec la terre il a fait des talus. Un autre propriétaire en a fait autant, puis un autre… cette vallée s'est remplie d'obstacles.
On a élevé le niveau des terres et l'eau ne s'écoulait plus. Et quand l'eau ne s'écoule plus, elle passe dans les rues.

Je pense qu'on a intérêt, avant de faire quoi que ce soit, d'observer un peu la nature et de faire attention à ce que l'on fait. Il faut respecter la nature. Cette vallée sèche a été créée, par la nature, pour évacuer les eaux.
Au début je n'avais pas vu. C'est après que j'ai compris. Aujourd'hui il y a encore des étangs. Je ne suis plus élu mais je crois que j'aurais fait sauter les étangs pour retrouver ces zones humides plus propices à la biodiversité.

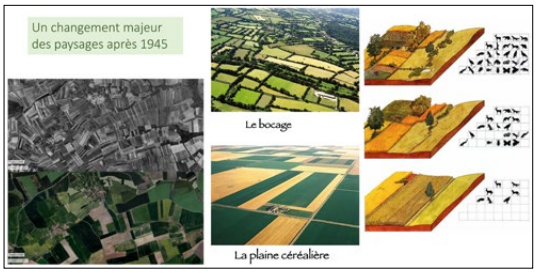
Ce que vous venez de dire rentre en écho avec ce que disait Caroline Gutleben : connaître préalablement avant de protéger.

J'ai fait une expérience avec cinq autres communes pour mettre en place le Village espace de biodiversité. Quand j'ai vu que cela marchait on a créé l'association ABEILocales en 2018.

Son objectif est de promouvoir et de préserver. Ça permet aussi de porter un autre regard sur l'avenir, c'est ce que j'appelle tendre la main à la nature et à sa biodiversité. Elle a besoin qu'on l'aide et on est capable de le faire.

« Locales » ne signifie pas pour autant s'inscrire dans un périmètre restreint. C'est finalement aborder les choses à bien d'autres échelles. C'est ce qu'illustre la diapositive suivante.

Pourquoi avons-nous des problèmes de biodiversité ?
Ça n'est pas arrivé comme cela. Ça dure depuis longtemps mais ça s'est accéléré.

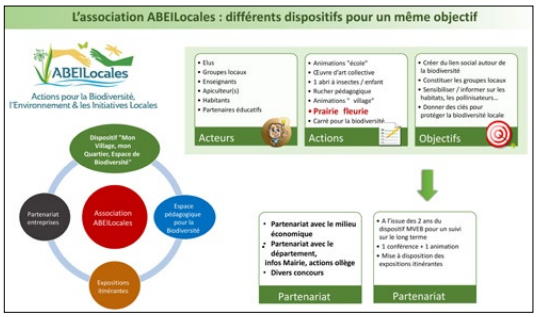


Sur les deux vues de gauche c'est un territoire tel qu'il était avant la guerre et ce qu'il est devenu ensuite.
Après la guerre il y a eu le besoin d'avoir davantage de nourriture. On s'est mis à faire de enfants, le baby-boom. Il a fallu restructurer les exploitations : elles étaient en polyculture, elles sont passées en monoculture. Il y a eu le remembrement, on est passé à des grands champs, on a comblé les fossés à certains endroits (aujourd'hui, on replante des buissons, on a pris conscience des bêtises qu'on avait faites).
À quoi cela a-t-il conduit ? Quand on est dans une région de bocage, comme en Vendée, on a beaucoup de biodiversité. Mais quand on est dans des régions comme chez nous, on en a beaucoup moins et, dans la Beauce, il n'y en a plus beaucoup.

On pourrait se dire que ce n'est pas grave. Mais moi je jardine. J'ai des arbres fruitiers. En ce moment, je ramasse mes pommes. Beaucoup sont malades, elles ont des vers. Je me rappelle, quand j'étais jeune, quand je ramassais des pommes elles n'étaient pas comme cela. Mais dessous il y avait de l'herbe qui poussait, il y avait des insectes, des papillons, un équilibre qui s'était créé.

Les agriculteurs commencent à y revenir. Quelle culture vais-je faire pour qu'il y ait tel ou tel insecte qui remplace les produits ?

On apprend beaucoup de la nature. On a voulu la remplacer avec des produits chimiques mais ça ne marche pas. Et en plus ça nous a intoxiqué. Ça n'était pas la bonne solution.



Dans les différentes activités d'ABEILocales il y a « Mon village espace de biodiversité », le partenariat avec les entreprises.
On a des expositions qu'on prête. Quand on prête une exposition, on donne les panneaux et des livrets pédagogiques et on a formé les gens qui seront présents pour expliquer. On ne souhaite pas que les gens passent sans s'arrêter devant les panneaux, l'objectif est de faire comprendre le message. On forme donc, dans les communes, des bénévoles qui vont expliquer aux habitants ce que veulent dire ces panneaux.

Autre outil à disposition dans les communes : ce que l'on appelle l'Espace pédagogique de biodiversité. Sur un espace communal (quelques centaines de m^2), on a mis en place des habitats différents. On explique que la pollinisation est importante mais que l'habitat c'est vital.
Par exemple, on a une mare, une zone humide, un peu de permaculture, des tas de pierres, des tas de branches etc. pour montrer quels types d'espèces on va retrouver dans ces lieux. Là encore, on forme les gens qui vont organiser les visites de cet espace pédagogique et expliquer.

Vous l'avez compris, on espère, par toutes ces mesures, convaincre les gens.
D'abord leur faire prendre conscience puis les convaincre de changer leurs gestes et leurs pratiques.
On est sur une démarché pédagogique. Ça prend du temps. C'est un peu épuisant mais, quand ça marche, c'est drôlement efficace.

RÉFÉRENCES

Site de l'association ABEILocales
https://www.abeilocales.fr/

Michel PARENT
Président de la CDC de l'île d'Oléron,
Maire du Château-d'Oléron (17)

Je voudrais bien sûr saluer le travail que vous faites. Et partager votre constat quant à la priorité pour les élus locaux du lien social et du vivre ensemble.

Comme on va voir tout à l'heure la nature dans la ville, je me permets d'être un peu à contre-courant et d'évoquer la nature hors la ville.
Je citerais l'exemple de l'île d'Oléron qui nous préoccupe Dominique Rabelle et moi.
Il y a dans l'île d'Oléron un nord et un sud.
Le nord est très vivant au plan des activités primaires traditionnelles avec de l'agriculture, de la viticulture et aussi du maraîchage, la saliculture. C'est un territoire vivant et entretenu.
Le sud est en friche. Il n'y a plus d'acteurs économiques, il n'y a plus de professionnels. Dans le passé, j'avais dans mon Conseil municipal une agricultrice ; elle est en retraite depuis longtemps. C'est donc un désert.
Doit-on considérer que ces friches (ce sont pour moi des friches) doivent être laissées en l'état et la nature fait ce qu'elle doit faire, bien ou moins bien ? Ou doit-on considérer que l'homme a un rôle à jouer ? Et comment peut-il jouer un rôle ?

Je citerais un exemple très concret. On a le marais ostréicole. C'est quand même 30 % de la surface de l'île d'Oléron. Le marais est largement abandonné pour des raisons économiques et historiques. Les bosses de marais étaient cultivées par nos anciens ; aujourd'hui ce n'est plus le cas, ce sont des friches, ce que l'on appelle des buissons d'épinette. Est-ce satisfaisant pour la biodiversité ?
On avait aussi des terres agricoles qui ne sont plus occupées. Sur certains endroits on a une reforestation, c'est-à-dire des bois, souvent impénétrables.
Qu'est-ce qu'on peut faire concrètement pour répondre à ce problème et ne pas perturber la biodiversité, voire l'améliorer ?

Guy ANDRAULT

Les jachères, les friches peuvent être bonnes pour la biodiversité mais ce n'est pas une obligation, ça dépend de ce qu'on a dessus (et de ce qui manque).
Il faut qu'on s'interroge. J'ai besoin de voir une faune et une flore adaptées à mon territoire. On a parlé d'inventaire ce matin. Quand on fait un inventaire de la biodiversité, on voit ce qui manque ; quel type d'habitat on n'a pas et pourquoi. Peut-être qu'il faut parfois un peu modifier la friche pour que cette faune et cette flore puisse s'implanter.

Je n'oppose pas les espaces verts et les espaces naturels de biodiversité. Ils sont complémentaires. On peut très bien avoir dans un parc un endroit pour que les gens pique-niquent avec de l'herbe et, à un autre endroit, un espace où l'on doit davantage protéger la biodiversité.
Il faut savoir que certains insectes ne se reproduisent que s'ils ont une plante à tige creuse (pour certains c'est même une seule plante). Si on veut les voir, il faudra avoir, dans cette friche, cette plante. Il faut comprendre comment fonctionne le système pour pouvoir l'adapter.
Si vous avez un espace en friche c'est plus facile que si vous alliez dire à votre agriculteur de ne plus cultiver ce qu'il cultive pour mettre en zone naturelle. Il faut regarder ce que l'on a dans ces friches. Ce n'est pas systématique.

Alain DAVIAUD
Adjoint au maire de Corme-Royal (17)

Corme-Royal est un territoire rural de 2 000 habitants. Nous, petite collectivité, sommes confrontés à un réel problème : qui entretien ces projets ?
La plupart de ces projets sont implantés en limite de domaine public. De temps en temps, en limite de domaine public il faut passer un lamier. C'est quelque chose qui coupe bien, ce n'est pas un broyeur.
Mais cela a un coût. Aujourd'hui, nous sommes confrontés à cette situation. Nous avons 30 à 40 km de haies et de bordures de bois et c'est à la commune de les entretenir. Sauf qu'on n'en a plus les moyens. Peut-être avez-vous, compte-tenu de votre expérience, une réponse à me donner ?

Guy ANDRAULT

Je n'ai pas de recette.
Ma commune faisait 1 200 habitants, avec pas mal de chemins. Déjà, il faut sélectionner les chemins : il y a les chemins pour le monde agricole, les chemins pour la promenade. Tout à l'heure on a vu une carte avec des circuits, il est sûr qu'on ne les entretient pas comme les autres. On avait mis nos chemins en espaces de biodiversité. On les fauchait une fois par an et, régulièrement, on passait la machine pour que les marcheurs puissent se promener.
Les haies, dans nos communes, aujourd'hui, sont des haies qui sont assez invasives. Mais elles sont très intéressantes pour la biodiversité. Il faut les élaguer une à deux fois par an.
Aujourd'hui, quand on plante des haies, on plante des haies beaucoup plus diversifiées, à croissance lente et limitée, de façon à ne plus avoir à passer aussi souvent et à laisser libre cours à la nature. Si on choisit bien les espèces, on peut limiter l'entretien.
Maintenant, pour les haies dont vous avez hérité, je n'ai pas beaucoup de solution.

Quand on discute avec les agriculteurs ils nous reprochent de ne plus faucher les bords de route ou de fossés. Moi, je

faisais faucher juste la partie qui est le long de la route, pour la visibilité et aussi pour les gens voulant marcher le long de la route.
Les agriculteurs nous disent : vous ne voulez plus qu'on emploie de produits chimiques mais vous nous envoyez des graines. On s'est mis d'accord. On a planté des petites haies (1,5 m maximum) qui vont empêcher que les graines portées par le vent aillent dans les cultures. Et, dans le même temps, on va servir la biodiversité.

Il faut dire quel est notre objectif, avant de trouver les solutions. Quand j'ai créé la plaine des Grassinières l'objectif était de créer de la convivialité, du bien vivre ensemble. On a trouvé des solutions.

Sylvain ALLEMAND

Votre engagement avec ABEILocales vous a-t-il permis de faire plus de choses que ce que vous permettait de faire votre statut d'élu ?

Guy ANDRAULT

Oui et non. Ce n'est pas la même chose mais c'est complémentaire. Et, en plus, à l'époque, j'avais les deux.
Pourquoi me suis-je engagé ? Pour plusieurs raisons.
La première est que je me suis toujours intéressé à la prospective, à l'avenir.
J'ai fait partie des générations d'après-guerre. Je n'ai pas honte de dire que j'ai jardiné avec du Round-Up au début. Je ne savais pas ce que c'était, ni ce que ça pouvait faire. Ma génération n'a pas fait du bon travail. Il faut le dire.
Ça me gênait de laisser aux générations futures un héritage comme celui-ci. Donc j'avais envie de contribuer modestement à laisser ce que j'appelle un avenir acceptable.
On sait bien qu'il est un peu tard pour revenir à la case départ mais essayons d'améliorer les choses.
Voilà pourquoi je me suis intéressé à ces problèmes d'équilibre de la nature et de la biodiversité.



Paysages nourriciers et écologiques, agricultures urbaines



Morgane ROBERT

Paysagiste, Docteure en architecture et paysage
Enseignante à l'ENSAP Bordeaux
Chargée de Recherche et innovation - SaluTerre

J'aimerais qu'on dise un mot sur cette association que vous avez rejointe, SaluTerre, qui a trente ans d'existence.

SaluTerre est une SCOP. C'est un bureau d'études en ingénierie sociale, paysagère et en urbanisme alimentaire basée à Sainte-Foy-la-Grande, en Gironde. Elle répond plutôt à des missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage, d'assistance à maîtrise d'œuvre, en particulier pour les collectivités territoriales, les bailleurs sociaux et est spécialisée dans toutes les questions alimentaires, de mise en place de systèmes alimentaires écologiques, de projets alimentaires de territoire, de jardins partagés, jardins familiaux etc.

Vous venez de lâcher le mot, jardins partagés. L'un des co-fondateurs de SaluTerre n'est autre qu'Éric Prédine qui a joué un rôle dans la promotion de ces jardins partagés.

Tout à fait, dans les années 80. Le retour sur le jardin partagé comme outil de fabrique de la ville mais également dans des territoires ruraux ou périurbains ; jardins partagés, jardins familiaux, en fonction de la modalité de gestion qu'on va proposer pour cet espace.

Au fil du temps, Éric Prédine a élargi le spectre du type d'opérations et d'actions au travers de cette association SaluTerre. Du jardin partagé vous en êtes venus au système alimentaire.

Le point de départ c'était le jardin partagé, le jardin familial comme forme de production, d'autonomisation et d'implication des publics, notamment les plus précaires ou vulnérables. Et ça s'est étendu avec les outils qu'on met en place aujourd'hui, notamment avec les projets alimentaires de territoire, les projets de fermes urbaines, avec de nouvelles modalités de fabrication.
Nous intervenons, dans ces missions-là, après les initiatives politiques avec une méthodologie toujours basée sur de la participation, de la médiation. Nous impliquons les habitants dans la fabrication des projets, parfois jusqu'à la livraison clé-en-mains. J'y reviendrai.

Un bureau d'études composé d'experts qui travaille avec les habitants. C'est une des originalités. D'où le volet social. Vous avez rejoint l'association il y a peu de temps ?

Oui, il y a deux mois, en tant que chargée de recherche et d'innovation. SaluTerre développe un pôle de recherche et de développement. L'idée est de regarder ce qui s'est fait depuis une trentaine d'années dans l'action de SaluTerre et de voir comment on peut monter un peu en généralités et essayer de théoriser cette pratique.
C'est dans ce cadre-là que j'ai été recrutée très récemment.

Je suis paysagiste dplg, issue de l'école de paysage de Bordeaux. J'exerce un peu en libéral mais j'ai enchaîné pratiquement tout de suite avec une thèse de doctorat soutenue il y a quelques mois.
Ma thèse portait en particulier sur les questions d'élevage, en lien avec la gestion des espaces à caractère semi-naturel. Mes sujets de recherche recoupent plus ou moins directement les préoccupations de SaluTerre.
J'ai beaucoup travaillé sur les questions d'élevage en lien avec les projets de territoire, de gestion environnementale et paysagère. Ça rentre aussi dans les préoccupations de SaluTerre sur les questions de production nourricière en lien avec l'agriculture et l'élevage.

Vous êtes venue avec des diapositives permettant d'illustrer quelques exemples concrets.

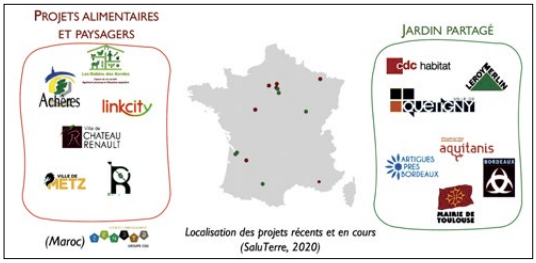
Nous sommes une structure basée à Sainte-Foy, en Gironde mais nous travaillons un peu partout en France avec des bailleurs sociaux ou des collectivités territoriales. Avec, je vous le disais, toujours la même méthodologie : mise en place de diagnostics partagés, états des lieux, mobilisation des habitants avec du porte-à-porte, des temps-forts, du questionnement sur ce que pourrait devenir ces projets et la co-production des projets avec ces publics.

Comment l'essaimage s'est-il fait ?

Le travail d'Éric Prédine et de Franck David depuis une trentaine d'années sur la question des jardins familiaux a fait qu'un réseau s'est développé autour de ces préoccupations liées aux jardins, à la production nourricière en autonomie pour des publics précaires et vulnérables.
Maintenant, on vient nous chercher pour cette expertise à la fois technique, éthique et de médiation sociale.

Quid de vos rapports avec les CAUE ?

On travaille avec eux. Ils font partie des acteurs qui nous sollicitent sur des missions de conseil.



On n'est pas là pour faire de la publicité mais je vois sur cette diapositive une grande enseigne. Je rejoins un peu le propos de Guy Andrault sur la nécessité de nouvelles alliances et de savoir travailler avec de grandes entreprises. C'est dans votre ADN ?

Ça fait partie des modalités de financement qu'on peut trouver pour la mise en place de certains projets. On travaille avec les collectivités territoriales et, parfois, pour des lignes budgétaires particulières, on va faire appel à d'autres partenaires financeurs.

Sur cette diapositive, vous avez l'exemple sur la ville de Toulouse. Nous travaillons avec la ville depuis une dizaine d'années. C'est un travail d'appui, d'accompagnement du développement d'une véritable politique publique de création et de développement de jardins partagés, sur plusieurs quartiers, comme le quartier de la Reynerie en particulier, ou le quartier Ginestous qui fait partie du vaste ensemble du Mirail à Toulouse. Ginestous accueille une large population en situation de précarité ou de vulnérabilité alimentaire. On propose des jardins partagés, des jardins familiaux, co-construits avec les habitants et des comités de quartier.

Pour le projet de Ponts Jumeaux, on peut peut-être formuler une petite critique sur la manière dont le projet s'est fait : un comité de quartier était très impliqué, ce qui, pour le coup, a généré une sorte d'entre-soi, une forme de gentryfication. Pour le coup, la question du public précaire a peut-être un

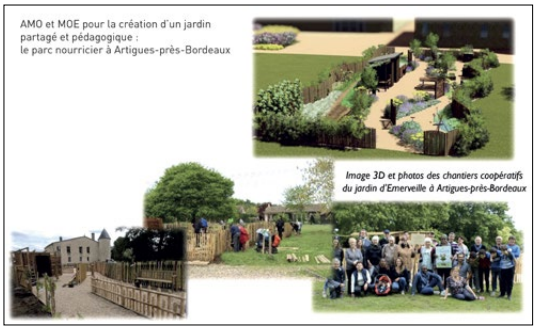
peu glissé. Mais c'est le seul exemple qu'on puisse relever de glissement sur le public ; on s'est éloigné un peu de cette idée d'intégration d'un public précaire.



AMO pour l'accompagnement du développement de jardins partagés, Ville de Toulouse

Est-ce à dire que vous suivez vos projets dans la durée, au-delà de la livraison ?

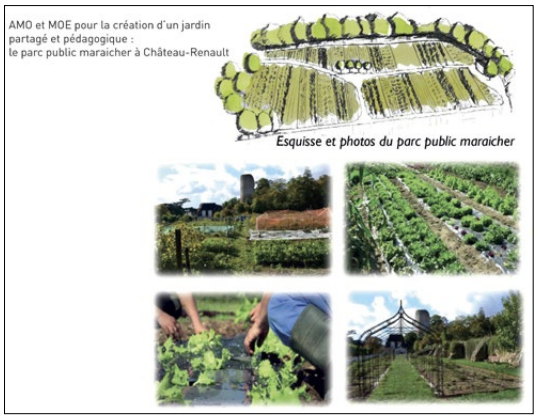
Oui, tout à fait. C'est la démarche du chercheur que d'avoir un retour d'expérience et une évaluation de nos projets.
À Artigues-près-Bordeaux il s'agit d'un projet de mise en place de jardins partagés dans le parc de la Ferme du bétail sur laquelle se trouve une ancienne maison noble du 12e siècle. Elle a été rachetée par la mairie dans les années 80 et est classée aux Monuments Historiques.



Le projet s'appuie sur la même méthodologie en incluant les habitants dans la création des jardins. On a mené une pré-étude historico-paysagère pour avoir un projet de parc assez cohérent du point de vue paysager. C'est un projet qui a été mené en cinq mois, avec livraison clé-en-mains. Tout a été fait non seulement en concertation avec les habitants mais également avec la fabrication habitante et des chantiers participatifs. Ça peut aller très vite.

En Indre-et-Loire, à Château-Renault, on est sur un projet avec une autre problématique. On s'inscrivait dans la problématique de la restauration collective : comment produire, sur une commune de 6 ou 7 000 habitants, des légumes pour approvisionner les cantines ?
On a monté ce projet de parcelles maraîchères, de production potagère, au sein d'un parc public. Ce projet fournit aujourd'hui 70 % des légumes qui entrent dans la restauration collective. C'est plutôt une réussite.

L'idée a été d'adapter et de maîtriser la production aux besoins des cantines locales et surtout de ne pas surproduire. On est aussi en lien avec la ceinture maraîchère qui est autour de Château-Renault. On produit tout sur 600 m^2, sans serre. Si, pour cause d'aléa climatique ou autre, on a un déficit de production, ce sont les maraîchers de cette ceinture qui prendront le relai.
On s'inscrit bien dans une démarche territorialement ancrée. Un poste de maraîcher a été créé et les équipes techniques de la ville ont été formées et sont habilitées à prendre le relai en cas de problème.
On a réfléchi à la mise en place d'un système économique d'autonomisation et de production. Tout est fait en bio.



On en revient à cette notion du connaître les ressources du territoire pour pallier les éventuels aléas. Encore un exemple ?

Oui, c'est un projet qui est en cours sur le quartier du Borny au nord-est de Metz. Là, on est sur une commande publique de la ville.

C'est un îlot anciennement cultivé mais qui n'est plus au cœur de ce quartier populaire assez vulnérable du point de vue alimentaire. La ville de Metz a pour projet de proposer une ferme pédagogique et des jardins partagés.



Nous essayons de proposer d'aller un peu plus loin dans le projet. En plus de la forme du jardin familial partagé, nous proposons une ferme d'agriculture urbaine, de petite agriculture urbaine qui pourrait, pourquoi pas, s'inscrire

dans un territoire plus large en élevant des races locales, en essayant de favoriser des variétés potagères locales ; avec cette volonté d'inclure les habitants mais en incluant également les associations, les acteurs associatifs, les acteurs sociaux dans la régie, dans l'organisation et la maîtrise des différents aspects du projet.
Nous réfléchissons à cela pour aller un petit peu plus loin que la commande publique et rattacher tous les acteurs sociaux de ce petit territoire.

Ça commence par un gros travail d'enquête, de rencontre de ces différents acteurs en essayant de voir comment on peut créer des synergies et une forme d'émulation autour de ce projet.
Vous voyez là des photos d'un temps fort qui a eu lieu il y a quelques semaines avec les habitants. L'idée était de les faire déambuler sur le site, d'être sur de la projection. On fait appel aux représentations : quels sont les besoins, quels sont les modèles sur lesquels on peut se projeter ?
On essaie, à partir de cela, de dessiner des scénarios et de construire le projet.

On voit la diversité des projets. Bravo, c'est passionnant. On devine des modèles économiques très différents. Votre ingénierie intègre-t-elle la réflexion sur les modèles de financement et de rentabilisation ?

Tout à fait, on anticipe. On propose des modalités de gestion que cela passe par des régies ou autre. On réfléchit toujours à cela.
L'accompagnement va jusqu'à la mise en place des projets et de leur pérennité dans le temps. Cela fait partie de notre travail d'accompagnement et d'expertise.

RÉFÉRENCES

Site de la SCOP SaluTerre
https://www.saluterre.com/



Rues et espaces publics
Végétalisation



Laurent FAUVEL

Adjoint au maire de Chédigny (Indre-et-Loire)

Laurent Fauvel, vous êtes maire-adjoint à la culture de Chédigny, commune de 585 habitants.
Votre commune a une particularité : elle est le premier et seul village de France labellisé jardin remarquable.

Tout le village, oui, pour la seconde fois depuis 2017.

Tout cela est né d'une histoire remontant à la fin des années 90.

Effectivement, l'aventure a débuté en 1998 grâce à Pierre Louault qui était le maire de notre village. Il était par ailleurs le plus jeune maire de France à l'époque. Il est resté élu dans notre commune pendant 40 ans. Autant vous dire qu'il a marqué notre territoire de sa patte. On l'en remercie encore aujourd'hui.
C'est lui qui a initié tout l'aménagement de ce centre-bourg, suivi bien sûr par les différentes municipalités successives.

Notre village était, somme toute, un village lambda du sud Touraine, traversé par un flux de circulation incessant de camions et de voitures. Pierre Louault a voulu replacer le chédignois dans son environnement et offrir un cadre de vie à sa population.

L'aventure a commencé tout simplement à partir des trottoirs existants, en retirant les pavés de ces trottoirs et en y plantant des rosiers. Et la magie a opéré.



Nous sommes en Touraine, sur des terres argilo-calcaires et les rosiers se sont régalés de cette implantation. Aujourd'hui, les rosiers sont au nombre de 1 000, de 350 variétés différentes.



Les rosiers ont inspiré ensuite d'autres initiatives, on y reviendra.
Ce que vous nous donnez à voir c'est le Chédigny d'aujourd'hui. Mais 20 ans plus tôt…



Oui, Chédigny c'était cela, en l'an 2 000. Les images parlent d'elles-mêmes.
Sur l'image ancienne on peut voir l'implantation des tout premiers rosiers. Ce sont ces petits carrés de terre sur les trottoirs encore présents à l'époque et aujourd'hui totalement inexistants.
Dans cette rue, qui est la rue principale, traversée par la circulation, tous les trottoirs ont été supprimés pour en faire une zone uniquement piétonne.

La question se pose : 1 000 rosiers, plus d'un millier de vivaces, un territoire avec un centre bourg mais également 10 hameaux répartis sur 23 km^2 ; qui prend en charge tout cela ?

Il y a deux salariés à plein temps, un salarié à 60 % et nous avons accueilli depuis un mois un apprenti qui sera là pour deux ans. C'est cet effectif qui gère non seulement l'entretien du bourg et de son fleurissement mais aussi, ce que vous voyez sur le côté et qui est la dernière création, un jardin de curé, avec un potager attenant.
Ils font également tous les travaux inhérents à tout employé communal dans un bourg comme le nôtre, les ampoules à remplacer, la peinture de l'école etc. Je souhaitais les mettre à l'honneur et les féliciter pour leur engagement par leur travail sur la commune.



Oui, mais quid des habitants ?

Les habitants sont également impliqués. Mais ils ne le sont pas financièrement. On a un tissu associatif de bénévoles très important dans la commune.
Les chédignois sont invités à participer au désherbage de la voirie.
Ils sont également conviés à participer à stages de taille de rosiers. On préfère les former que de devoir corriger le mauvais coup de sécateur, ce qui est toujours la crainte de notre chef jardinier.

Les rosiers, dans la rue principale, sont, pour beaucoup, des rosiers grimpants et retombants. La végétation retombante a une certaine incidence sur la façon dont les gens circulent (la circulation est autorisée pour les riverains).
Le végétal devient aussi une sécurité pour permettre le bien-vivre ensemble ; sachant que nous sommes dans une zone de rencontre. La priorité est donnée au piéton, puis au cycliste et enfin à la voiture, avec une limitation à 20 km/h.

J'imagine que vous prenez en charge la production.

Exactement, depuis maintenant trois ans.
Une des associations du village a offert au village une serre qui permet de produire nos propres plants. Trois rosiers ont été créés pour Chédigny et l'un d'entre eux est exploité dans la commune. Cette serre est utilisée pour son développement.



En 2017, sa gestion a été confiée à une association, l'Association des Amis du Jardin, qui gère l'accueil du public. Les visiteurs sont les bienvenus, pour une entrée modique de trois euros. Et toutes les entrées sont reversées à la commune. C'est géré par deux emplois civiques, du mois de mai jusqu'à octobre.

Il y a une bonne vingtaine de bénévoles qui se relaient éventuellement pour pallier les problèmes d'agenda de nos emplois civiques.
Ces entrées nous rapportent entre 15 et 17 000 euros par an et assurent donc une partie du financement de nos salariés.



Cette diapositive illustre que vous investissez le moindre recoin, si je puis dire, de votre village.

C'est notre cimetière. Il est végétalisé. Tout à fait naturellement pour ce qui est des fleurs et les allées sont du sable et un gravier extrêmement fin. Il y a cinq interventions d'entretien du cimetière dans l'année. C'est tout à fait gérable.

Toute cette démarche est intéressante parce qu'elle est aussi support, prétexte à toutes sortes d'activités.

C'est pour évoquer l'impact que cette démarche et ce fleurissement ont pu avoir sur la faune, sur la flore dans le village.
Des nichoirs à oiseaux sont créés et réalisés par nos employés. Ils sont disséminés dans tout le village.
On a aussi cinq ruches implantées dans le village, dont une à vocation pédagogique, dans le jardin de curé. Un apiculteur produit le miel qui est commercialisé au niveau de la serre du jardin.

Cette diapositive illustre les activités de formation et d'initiation que vous avez évoquées.

Nous avons des stages de taille de rosiers qui sont proposés au mois de février qui est la période la plus favorable pour la taille.



Des promenades florales sont organisées tout au long de l'année par des bénévoles férus et passionnés de botanique. Ils sont de merveilleux ambassadeurs pour Chédigny qui ont le plaisir d'accueillir des individuels ou des groupes, parfois des groupements d'élus qui nous rendent visite.
Notre volonté est d'être en lien. On est dans ce bien-vivre ensemble et dans ce travail pédagogique.
Ce travail passe par le monde de l'enfance. Les enfants sont les bienvenus dans le cadre du jardin de curé, en compagnie, ici de Clément qui anime des ateliers découverte. Il y a également des ateliers de lecture autour de la littérature du jardin. Ils sont proposés aux enfants des écoles. On est sur un RPI, un regroupement scolaire, et les enfants, de la maternelle au primaire, viennent nous rendre visite très régulièrement.

Anna Gaillard nous rappelait qu'il faut penser à la dimension festive.

Chaque année, depuis plus de 15 ans maintenant, vous êtes les bienvenus le dernier week-end de mai au Festival des roses qui se tient au cœur du village.

Vous aurez l'occasion de visiter le lieu et de vous régaler du travail et des réalisations proposées soit par les artisans soit par les pépiniéristes. Ce ne sont pas des revendeurs. On y tient, il y a une sélection pointue au niveau des artisans et des producteurs de roses qui participent à l'évènement.



Tout cela est aussi support de recherche.

Oui, il y a une publication du CEREMA sur l'aménagement de Chédigny. Elle explique tout le parcours qui a permis d'arriver à cette superbe réalisation.



Il faut savoir que Chédigny n'a pas, à proprement parler, de patrimoine architectural exceptionnel, pas de monument classé, à l'inverse de nombre de communes du Val de Loire, de Touraine.
En revanche, tout ce fleurissement a magnifié l'habitat.

Ce petit patrimoine rural a pris une toute autre dimension du fait de la végétalisation de ses façades. C'est tout à l'honneur du village. Il y a une certaine fierté, quand on habite Chédigny, de voir sa maison photographiée, de rencontrer des visiteurs qui vous questionnent sur la présence de tous ces végétaux dans le village.

Maire adjoint à la culture , vous réinventez cette notion de culture.

C'est culture et culture, justement. C'est une addition de compétences, de connaissances. Il y a une tradition d'art vivant populaire dans la commune de Chédigny puisque sont organisés, depuis plus de 40 ans, des spectacles vivants. Il y a 40 ans il y a eu un spectacle qui s'appelait « Leur faux levée ». Ce spectacle a obtenu le premier prix des spectacles du bicentenaire en 1989.

NOTES et RÉFÉRENCES

Festival des Roses
https://www.chedigny.fr/la-fete-des-roses-est-confirmee-article-3-15-94.html

CEREMA : série de fiches Une voirie pour tous : rues et espaces publics à vivre
Fiche 09 - Chédigny : un village devenu jardin.
https://www.cerema.fr/fr/centre-ressources/boutique/voirie-tous-uvt-rues-espaces-publics-vivre

Michel PARENT

J'ai eu le bonheur de découvrir votre village sur les conseils d'un ingénieur territorial de ma commune. J'ai rencontré votre ancien maire.
Il est vrai que c'est un village extraordinaire. Vous avez réhabilité les espaces publics en gommant les trottoirs, je crois qu'on sait tous le faire. En revanche, le paysagement en fait un village absolument extraordinaire.
J'ai déambulé, j'ai rencontré la population et il est vrai que ça a été un formidable outil de lien social et il y a surtout une fierté collective qui vous permet de faire beaucoup d'autres choses.

Je vous dis bravo. Je me permets d'avoir un peu copié cela, modestement, dans mon village. Je suis en train de créer un village jardin. C'est par Chédigny que j'ai eu cette idée.
Évidemment, chez nous, pas de rosiers. Les rosiers ne s'épanouissent pas chez nous comme ils s'épanouissent chez vous.
Bravo encore. D'un village ordinaire vous avez fait quelque chose d'extraordinaire.

Morgane ROBERT

Je trouve que c'est un projet remarquable notamment par le fait que cela s'inscrit dans le cadre de cette forme de biodiversité horticole dont on parle assez peu.

On parle beaucoup de la biodiversité spontanée, du sauvage mais peu de la biodiversité horticole, générée par la culture, par la multiplication végétative, par tout ce génie végétal qui permet de créer des variétés, de les diffuser. Votre projet, à l'échelle d'une petite commune, contribue largement à parler, à promouvoir et à diffuser cette biodiversité-là. Elle est tout aussi importante que la biodiversité sauvage spontanée.

Laurent FAUVEL

Je voudrais revenir sur un point évoqué ce matin par Guy Andrault. Il a parlé de bon sens.
Je crois que, à Chédigny, ce qui a guidé l'équipe qui a débuté et poursuivi ensuite l'aventure c'est avant tout du bon sens et de l'anticipation. Ça nous permet d'avoir, aujourd'hui, un écrin comme celui-là.



Verdissement des cours d'école à Paris

L'opération Cours Oasis



Charlotte VAN DOESBURG

Urbaniste-Architecte DE
CAUE de Paris

Vous êtes urbaniste-architecte au sein du CAUE de Paris. Vous venez nous présenter l'opération « cours Oasis ».

C'est un sujet qui nous passionne au CAUE de Paris. Nous sommes très heureux de pouvoir le partager.
Ces cours Oasis se veulent des îlots de fraîcheur, avec plus de végétation, avec des sols désimperméabilisés, avec de l'eau, des espaces ludiques.
L'origine du projet c'est la Ville de Paris (Ville et Département de Paris) qui initie en 2017 sa stratégie de résilience et qui, dans sa stratégie, a une action qui s'appelle cour Oasis avec une intention assez floue de désimperméabiliser et végétaliser les cours mais sans savoir ce que ça va être.

Le CAUE de Paris va très rapidement accompagner la Ville de Paris sur ce sujet et l'aider très fortement, comme on va pouvoir le voir sur les diapositives.

Auparavant, une petite précision sur le montage de ces opérations : la Ville de Paris étant assez conséquente, tout est internalisé, maîtrise d'ouvrage comme maîtrise d'œuvre. Il n'y a pas du tout de maîtrise d'œuvre externe, ce sont les ingénieurs de la Ville qui s'occupe de ces projets. Ils sont responsables du bâtimentaire et donc des cours d'école.

Précisons que c'est à l'initiative de la Ville de Paris, mais que le dispositif a essaimé au-delà du périphérique et sur d'autres départements.

Oui. Nous travaillons sur ce sujet depuis 2017-2018. Depuis un an, nous sommes très sollicités pour des retours d'expérience sur les cours d'école. Notamment grâce à un FEDER européen qui a permis de financer 10 cours d'écoles et d'expérimenter plus en profondeur les systèmes mis en place et l'accompagnement de toutes ces démarches. Ça a permis de donner une grande visibilité à certains projets et, du coup, d'avoir beaucoup de demandes de retour d'expérience sur ces sujets. En Ile-de-France beaucoup, mais également de façon nationale par de grandes villes ou de petites communes.

Vous êtes venue avec plusieurs diapositives. La première permet de planter le décor d'avant l'opération.



Voilà ce que sont les cours d'école à Paris. C'est classique, c'est ce que l'on retrouve partout en France : des cours asphaltées, avec des terrains de sport. Parfois quelques arbres, comme sur l'image suivante.



La première est une école élémentaire, la seconde est une maternelle.
On voit qu'on a un jeu assez classique avec un peu de sol souple ; sol souple qui vient bien étouffer les arbres pour que les enfants n'aient pas accès à la terre.
On part de cela.

Voici une photo d'un des premières générations de cours oasis qui avait été faite par la ville de Paris. Je précisais tout à l'heure qu'ils ne savaient pas trop à quoi cela pourrait ressembler au début.

On reste en réalité sur un modèle très classique de cours de récréation qui a été un peu bariolée, si je puis dire. Un sol perméable a été installé, un béton drainant qui n'a pas bien répondu à la demande. Au début, la réponse des cours Oasis était très minérale : on rajoutait de la végétation mais bien maintenue à distance des enfants (on voit ici la jolie barrière infranchissable).



C'est à ce moment-là que le CAUE arrive et dit qu'il faut bousculer un peu tout cela pour arriver à un système de cours Oasis plus vertueux et qui change un peu. Ça ne sera possible que grâce au financement européen qui va permettre un accompagnement bien plus poussé et de sortir de cette chose qui ne modifiait en rien l'usage de la cour.

Avec l'ambition de travailler sur ces trois composantes : le sol, la végétation et l'eau.

Le sol tout d'abord qui est effectivement beaucoup de la terre tassée absolument pas vivante, au pied des arbres quand il y en a.
La végétation qui est plutôt à l'abandon dans les cours d'écoles où il y en a un peu.
Le sol, enfin, souvent asphalté, avec des problèmes de racines d'arbre qui essaient de ressortir. Des arbres qui n'ont pas d'eau. De l'eau qui stagne.
Ce sont vraiment les trois éléments avec lesquels on va essayer de travailler pour recréer un cercle vertueux.



Vous n'avez pas cherché à caricaturer, ce sont vraiment des photos de cours existantes.

Ici, on a une des cours financées par l'Europe sur laquelle on est allé assez loin pour recréer un paysage de cour de récréation très différent.
Ce sont des projets qui s'adaptent en fonction des cours d'école. Là c'est une école maternelle.

On a des cours qui vont de 250 m² jusqu'à plus de 3 000 m² pour certaines.



On travaille avec la biodiversité, avec l'eau, sur les matériaux de sol.
Là, par exemple, on a une petite rigole, une petite rivière, qui fait le tour et permet de récupérer les eaux pluviales.



C'est aussi rendre la végétation à portée de main. Ce n'est plus une végétation avec l'idée du jardin à la française, bien tenu. Oui, la végétation va souffrir des enfants mais elle va leur apporter beaucoup. Elle est là, avec eux. Elle va vivre pendant ces temps de récréation.
L'eau est invisible dans les cours de récréation. Les enfants ne la connaissent pas, en dehors des flaques. On la rend visible, on la rend ludique. On voit ici qu'il y a une fontaine.



Les enfants vont pouvoir jouer avec des petits moulins à eau. Certains projets ont beaucoup de choses qui ont été installées.

Je vous ai préparé des petites comparaisons avant-après.
On travaille sur des écoles maternelles, élémentaires et collèges.

Ici c'est une école élémentaire. On a une cour classique et on est venu créer des sous-espaces.
Il y a toujours un terrain de sport conservé dans les écoles élémentaires parce qu'il y a la pratique de l'éducation physique et sportive dans les cours de récréation. Mais il y a des sous-espaces végétalisés.



L'asphalte demeure en partie. Lorsqu'il a besoin d'être remplacé parce qu'en mauvais état, il est remplacé par un asphalte plutôt clair. Parfois, on va un peu trop loin ; la volonté politique de l'esthétique nous joue parfois de mauvais tours.



On le remplace par du clair le plus souvent mais ça n'a pas d'intérêt si ce n'est pas un espace exposé au soleil. Si on est à l'ombre, il n'y a aucun effet d'albédo, ça ne sert à rien.

À propos de l'asphalte, que faites-vous de celui que vous retirez ?

L'asphalte est recyclé. L'asphalte peut être retransformé en asphalte. Il y a des filières de recyclage de l'asphalte assez développées.
On a tenté des projets de réemploi en chantier participatif en faisant découper l'asphalte avec une technique développée par des paysagistes de Nantes et en faisant des petits murets en dalles d'asphalte.
On fait découper les dalles par une entreprise et on les superpose pour faire des murets. Ça nous permet de reconstruire des paysages dans la cour.

Le but est évidemment de recréer de la pleine terre au maximum. Je vous montrais tout à l'heure des espaces de terre tassée qui n'ont absolument aucune qualité. Le but est de retrouver de la pleine terre, de remettre des arbres dans des continuités de pleine terre, de recréer la trame brune.
On parle souvent de la trame verte, de la trame bleue mais la trame brune, avec le sous-sol, est très importante pour recréer des sols vivants en ville. On est à Paris, avec très peu

de sol vivant. On est dans une ville dense, avec très peu d'espaces végétalisés. Il est très important de recréer ces trames brunes.

Précisons que vous intervenez dans les écoles mais aussi sur des collèges.

Ici, c'est un collège. On arrive à désimperméabiliser assez facilement, on a enlevé une grande partie de l'asphalte. On voit qu'on l'a remplacé par de la terre et des copeaux.


École maternelle Emeriau - Paris 15e

On travaille beaucoup sur l'usage, sur les flux des élèves. On a beaucoup d'aménagement de gradins parce que l'activité principale du collégien c'est de se poser.


Collège Pierre Alviset - Paris 5e

Dans les écoles élémentaires où il n'y a pas de jeu, on remet du ludique. Mais, pour les collèges, les gradins se prêtent très bien à cette activité.

Sur cette photo, vous voyez le cas classique avec une école maternelle à droite qui a été transformée et une école élémentaire à gauche qui ne l'a pas été. Les élèves de l'école élémentaire sont très jaloux des élèves de maternelle. Je vous rassure, l'élémentaire entre en travaux à l'été 2022.



Cette photo est très parlante. On voit très bien le changement.

On disait ce matin qu'il y a un manque de culture commune. L'implication du CAUE aide à travailler sur cette culture commune de ce qu'est une cour Oasis. Notre démarche est d'accompagner les écoles dans cette transformation de pratiques.
La première génération de cour Oasis n'avait pas modifié les pratiques de cours. Toutes les photos que vous venez de voir demandent, elles, de changer les pratiques de récréation, de surveillance, de jeux. C'est au travers de cette démarche que l'on mène sur le terrain avec les écoles que l'on arrive à ce changement de pratiques.

On réunit les élèves. Vous voyez là une réunion avec les délégués de classes.



Les enseignants sont-ils comme les élèves ou sont-ils sollicités pour servir de relai, formés ?

L'idée c'est d'embarquer toute l'école, chacun son tour.
On commence par les élèves parce que ça permet de parler de tous les sujets assez librement, sans se fixer de barrière, même si on leur explique qu'on ne fait pas Disneyland, qu'on est sur des projets concrets ; souvent ils veulent des piscines… On travaille d'abord avec les enfants pour évacuer tous ces sujets et sur des projets de cour rêvée.



On travaille avec des ateliers de sensibilisation, des ateliers de diagnostic. Par exemple, on regarde les essences d'arbres présents dans la cour. On adapte évidemment selon qu'il s'agit d'une maternelle ou d'un collège. Les élèves diagnostiquent leurs usages : la façon dont ils jouent dans la cour, la façon dont ils se répartissent, comment ils se positionnent en tant que fille, en tant que garçon etc.
On fait aussi des diagnostics d'état de la cour : où est-ce qu'il y a des flaques d'eau, ce qui est abîmé, la végétation présente etc.

Ensuite on fait des ateliers de maquettes de projets.

Cette fois ils imaginent en 3D. On va jusqu'à des ateliers participatifs comme je vous le disais précédemment.

On voit ici, justement, le banc en asphalte réemployé dont je vous parlais. Ce sont les dalles en asphalte découpé.
L'adulte est quelqu'un de chez nous. C'est le CAUE qui mène les chantiers participatifs. La Ville de Paris nous envoie parfois des jardiniers ou des paysagistes, mais c'est assez rare.

On va vraiment jusqu'à la concrétisation des projets, avec les enfants. C'est aussi par ce changement de pratique que ça fonctionne.
Toute la force du projet de trouve dans la motivation des écoles, avec les élèves, avec les enseignants. C'est aussi comme cela qu'on assure la pérennité des projets. Ça ne fonctionnerait pas sans eux. Ça ne fonctionnerait pas si c'était uniquement un projet politique.



Les parents d'élèves sont également associés. On laisse souvent le choix à la Direction de l'école de les associer pendant les ateliers où on dessine les plans avec les enseignants. Ça ne se passe pas toujours bien avec les parents d'élèves et on ne veut pas les imposer.
Quand ils ne sont pas associés à ces temps d'ateliers, ils ont toujours droit à une restitution pour voir ce que les enfants ont produit, les projets proposés. Nous sommes présents dans les conseils d'école pour expliquer aux parents d'élèves élus ce qu'il se passe, quel est le projet et comment ça avance.



Est-ce que ce sont sont eux, les parents d'élèves, qui vous opposent des inquiétudes quant aux risques pour leurs enfants ?

C'est souvent ce que croit l'école. L'école est souvent réticente, pensant que les parents d'élèves ne voudront jamais accepter que ce soit dangereux, que ce soit sale. C'est souvent l'école qui présente cela comme ça.
En réalité, avec les parents d'élèves, une fois compris le bien-fondé et le bien-être que ça va apporter aux enfants, ça se passe finalement très bien.
Ce sont plutôt les écoles qui endossent la responsabilité des élèves au quotidien et doivent faire avec le fait d'augmenter le risque. Même si je ne suis pas sûre qu'on augmente le risque : on le change. Se casser la figure sur l'asphalte, c'est risqué, finalement. Les copeaux sont bien plus moelleux quand on y tombe.
Le risque, on le travaille avec les enseignants. On a le témoignage des premières écoles transformées qui peuvent rassurer sur le fonctionnement, le risque, le côté accidentogène ou pas de la cour.
Les retours sont plutôt positifs : pas plus d'accidents, des accidents moins graves. Tout cela permet de faire passer assez facilement ces sujets.

Quelques diapositives sur les effets à long terme. Vous ne vous contentez pas de livrer la cour Oasis, vous suivez les projets dans le temps.

On le disait aussi ce matin : c'est du temps long, évidemment. C'est aussi un changement de méthodologie pour les équipes de la Ville de Paris qui ont l'habitude de livrer une cour asphaltée dont ils ne se préoccupent plus pendant les 20 années suivantes.
C'est un changement méthodologique. Il faut apprendre qu'un projet qui vit n'est jamais terminé. C'est aussi un travail en profondeur avec les équipes, il faut accepter de revenir régulièrement, de réajuster. C'est difficile parce qu'on part de pas grand-chose, finalement.

On voit que les plantes s'installent bien. On privilégie des massifs qui sont plutôt multi-strates. Pas de pelouse parce qu'on est sur de trop petites surfaces et que les pelouses sont très rapidement piétinées. À Paris, on a une biodiversité moindre. On préfère mettre des massifs un peu partout dans la cour. Massifs qui sont parfois séparées des enfants mais aussi parfois traversés par les enfants.
Sur cette vue il n'y a aucune limite. Les enfants peuvent très bien aller s'installer dedans s'ils le veulent. Les chemins vont se créer en fonction de leurs passages et c'est très bien comme cela.

On essaie de rentabiliser chaque espace, en se disant que les espaces végétalisés sont des espaces pour les enfants. Là, on a une cabane en osier tressé. Elle va continuer à pousser et ça fera une cabane pour les enfants, pour s'y cacher, pour que plein de choses s'y passent.

Ici, un sol vu comme une contrainte de gestion parce que ce sont des copeaux qu'il faut balayer, ramasser. En fait, c'est un support ludique pour les enfants. On transforme le problème en solution. Le copeau, c'est le parfait exemple

du problème pour les équipes mais de la solution pour les enfants. Ça marche très bien.
L'eau aussi apparaît dans les cours de récréation.
Là on a une petite rivière. Une rivière à Paris ça peut paraître bizarre ou anecdotique mais c'est un support ludique extraordinaire pour les enfants.



Puis-je vous demander ce qu'il en est du bilan sur la scolarité des enfants ? Est-ce qu'on a noté des améliorations ?

On a des retours très positifs des enseignants qui nous disent que les enfants rentrent avec beaucoup moins de conflits après le temps de récréation.





Tout le monde s'occupe, il y a beaucoup moins de conflits d'usages (avant il y avait une mono-structure au centre de la cour et tout le monde se retrouvait au même endroit au même moment). Maintenant, tout le monde se répartit dans la cour, trouve quelque chose à faire pendant le temps de la récréation et les enfants reviennent apaisés et plus aptes aux apprentissages.



On perd moins de temps aussi dans la régulation des conflits entre élèves. Les retours sont plutôt positifs autant sur les accidents que sur l'apaisement que ça procure aux enfants.

NOTES et RÉFÉRENCES

Ressources Cours Oasis / CAUE de Paris
https://www.caue75.fr/content/ressources-cours-oasis

Programme de la Ville de Paris « Un verger dans mon école »
https://www.paris.fr/pages/des-vergers-dans-les-ecoles-4706

CAUE de Loire-Atlantique / Cours vertes et matière grise
https://www.caue44.com/2021/08/31/cours-vertes-et-matiere-grise/
conférence en vidéo : https://www.youtube.com/channel/UCDdG3YLlyaWGJb0xlF9Vi4Q

Sylvain ALLEMAND

Je pensais que Laurent Fauvel allait réagir sur le fait qu'il n'y ait aucun rosier dans ces cous d'écoles.

Charlotte VAN DOESBURG

Mais si, il y a des rosiers. Ça fait partie du risque. Les enfants se rendent compte que ça pique et c'est très bien comme cela.

Laurent FAUVEL

Je pensais que Chédigny allait pouvoir se reposer sur ses lauriers mais je vois qu'il y a encore des projets à mener. Nous avons une école maternelle. Ces exemples sont très intéressants.

En revanche, je ne suis pas persuadé que les parents adhèrent à 100 % sur l'eau.

Morgane ROBERT

Est-ce que vous envisagez d'implanter du végétal qui pourrait être productif ? Est-ce que les écoles sont réceptives ?
Est-ce que ça pourrait être un support pédagogique ?

Charlotte VAN DOESBURG

Ça l'est. On ne peut pas l'imposer quand l'école n'est pas partisane de cultiver par elle-même. Il n'y a aucune obligation dans ces projets de transformation. Mais il y a des écoles qui demandent des jardins potagers. Ça peut être en pleine terre, parfois, quand on le peut. Sinon, ce sont des bacs. Il y a des plantes potagères plantées, des aromatiques. Faire cultiver des choses aux enfants fonctionne très bien.

Il y a des écoles qui, avec la Covid, ont pris le parti de sortir la classe dehors. La cour devient alors un très bon support quand elle est transformée. Les gradins que vous avez vus tout à l'heure deviennent de véritables espaces d'apprentissage.

Il y a des arbres fruitiers aussi. Depuis longtemps existe à la Ville de Paris un programme pour amener les arbres fruitiers dans les cours.

Isabelle SCHALLER

Au-delà de la sérénité, est-ce que ça a apporté plus de mixité dans l'usage de la cour d'école ?

On sait que c'est un problème : les garçons ont pris leurs espaces et les filles sont un peu coincées. L'usage est-il plus mixte ?

Charlotte VAN DOESBURG

Oui, complètement.
Je ne vais pas tout détailler mais, en élémentaire par exemple, on a les terrains de sport qui occupent souvent le centre de la cour. L'idée de la cour Oasis c'est aussi de le conforter, de le conserver (parce qu'on en a besoin) mais de le décaler un petit peu et de redonner la centralité de la cour à d'autres usages. C'est pour cela qu'on occupe souvent le centre des cours avec de grands reliefs, des buttes comme vous avez pu voir.

Les usages changent. Ça ne se fait pas du jour au lendemain, il faut un peu travailler dessus. On sait que les générations qui ont connu la cour classique mettent plus de temps. Mais on voit que les CP qui arrivent dans une cour Oasis s'habituent très vite à tout cela.
On a moins la scission filles - garçons. Et surtout, l'espace est bien mieux partagé.

On parle du genre, mais nous préférons dire que chaque enfant trouve sa place. Il y a la question des filles et des garçons mais il y a aussi la question des petits et des grands, avec des espaces monopolisés par les grands. Il y a aussi des enfants qui ont envie d'être tranquilles et au calme pendant la récréation, des créatifs et des sportifs.

Chaque enfant trouve sa place et c'est ça qui est important. L'idée de la cour Oasis c'est aussi d'offrir à chacun la possibilité de trouver ce qu'il a envie de faire pendant la récréation.

Dominique RABELLE

Pour moi c'est un rêve. C'est extraordinaire comme projet et comme proposition.

Mais il est vrai qu'on se heurte beaucoup aux parents. Dans notre petite école nous avons des muriers. Les institutrices n'arrêtent pas de nous demander de les retirer. Les mûres salissent les vêtements des enfants. Donc je rêve un peu en voyant tout cela.

C'est toute une éducation des parents. On nous rappelle souvent les responsabilités que nous avons. Pourquoi cache-t-on les pieds des arbres ? On nous dit que c'est obligatoire, qu'il faut du sol caoutchouté autour des arbres. On nous dit aussi qu'il ne faut pas mettre de sable parce que les enfants mangent le sable et qu'il y a des chats.

Charlotte VAN DOESBURG

À Paris nous avons les mêmes questions. Le sable c'est la contamination bactériologique.
En des décennies de bac à sable dans les cours d'école il n'y a jamais eu de drame à cause du sable. C'est plutôt la morve du copain qui apporte des bactéries.

La Ville de Paris s'est repositionnée là-dessus avec la Direction des Affaires scolaires qui est responsable de ces équipements. Ils ont décidé que le risque était moindre par rapport au bénéfice apporté aux enfants. C'est une vraie prise de position.
Le bénéfice d'avoir un bac à sable est tel que le risque bactériologique, réel, est minime. La problématique des chats est également bien amoindrie quand on élargit et qu'on quitte le bac à sable de 2 X 2 mètres et qu'on a de vrais espaces ensablés. Ce n'est alors plus une litière pour les chats, c'est un espace plein de sable et, là, il y a moins ce risque.

Anne GAILLARD

En 1994, en France, il y a eu deux décrets qui ont renforcé toutes les normes européennes de sécurité. C'est ça qui a complètement transformé nos cours d'école. Avant il y avait bien des bacs à sable. C'est le cas également pour les aires de jeux dans l'espace public.
En Suède c'est déjà comme ce que vous nous avez montré, depuis très longtemps. On est déjà dans des espaces comme cela. Parce qu'on n'y a pas la même culture et qu'on n'a pas les mêmes normes de sécurité.

Du coup, comment la Ville de Paris a-t-elle fait pour passer outre ces décrets de sécurité ?

On est tous convaincus. D'autant que les enfants développent leur système immunitaire grâce à tout cela, en mettant les mains dans la terre etc.

Charlotte VAN DOESBURG

En fait, on est sur des aménagements paysagers. Tout ce qui est structure de jeu est bien réglementé, certifié et contrôlé. Mais le reste est un aménagement paysager, avec une fonction ludique.
Il n'y a pas de certification. On ne peut pas certifier une rivière comme celle que vous avez vu tout à l'heure. Ce n'est pas un jeu sur catalogue. On ne peut pas la certifier.
On est donc sur un aménagement paysager, au même titre qu'un banc n'est pas un élément de jeu. Un banc duquel un enfant peut tomber n'a pas de zone de chute autour.
On est sur un aménagement de la cour qui n'est pas considéré comme un jeu en tant que tel. Il ne peut être certifié.
C'est la même chose pour la réutilisation des eaux de pluie. C'est normalement interdit.

Claudine PEYRAMAURE
Maire adjointe de Montils (17)

J'ai visionné hier soir la conférence organisée par le CAUE de Loire-Atlantique qui s'appelle « Cours vertes et matière grise ». Je vous conseille de la regarder. Cela répond à de nombreuses questions que l'on peut se poser.



La nature en ville, sensibilisation par l'action

Les cimetières jardins



Sandra BENHAMO

Paysagiste, CAUE des Deux-Sèvres

Nous allons clore cette table-ronde avec l'intervention de Sandra Benhamo, paysagiste au CAUE des Deux-Sèvres, en évoquant les cimetières jardins.
Cette notion de « cimetière-jardin », d'où vient-elle ? Que recouvre-t-elle exactement ?

Dans cimetière-jardin il y a jardin. Et dans jardin il y a la notion de planter, d'un espace dans lequel on aurait volontairement planté des choses.
À vrai dire, sur nos territoires, on n'a pas beaucoup d'exemples de cimetières qu'on pourrait qualifier de jardins.
Ensuite, ce terme est très associé à la notion de cimetière paysager, de cimetière-parc, qui est apparue dans les grands cimetières urbains, au moment du décret de 1804, il me semble, sur l'hygiénisme qui faisait sortir les cimetières des villes, avec une inspiration de jardins à l'anglaise.

Je ne connais pas l'histoire des jardins de Niort mais, dans les territoires, on n'a que très peu d'exemples qui pourraient se rattacher à ce grand concept.

Depuis ce matin vous avez vu beaucoup d'illustrations, notamment Chédigny. Est-ce que ça rentrerait dans cette catégorie ?

Il faut peut-être ramener un peu nos ambitions à la baisse. Il faut partir du constat qui est celui des cimetières sur lesquels on travaille. Ce sont aujourd'hui plutôt des espaces complètement minéraux. La nature est autour mais, dedans, il n'y a plus aucune nature. C'est la majorité des cimetières qu'on a chez nous. C'est du gravillon partout ; dans les années 70 les pesticides sont passés par là.

Quand déjà on parvient à faire revenir des espaces enherbés, comme sur ce visuel, dialoguant un peu plus avec la nature qui est en dehors des murs, on fait un pas vers le jardin. Ensuite, on se dira qu'on peut peut-être aller un peu plus loin et voir sur le temps long.

Il est important de rappeler, pour situer les choses dans la chronologie, que c'est cette fameuse loi Labbé de 2014 qui recadre l'utilisation des produits phytosanitaires.

Cette loi a été mise en application de manière différenciée. Sur les espaces publics cela fait déjà quelques années que les communes n'utilisent plus de pesticides. Il y a une tolérance pour les cimetières qui se termine en 2022.
On est effectivement à un moment où les communes ne peuvent plus entretenir les cimetières en gravillons. Il faudrait intervenir à la binette et passer des semaines à essayer d'enlever toute végétation qui pousse spontanément. Il faut donc trouver des solutions. Les solutions d'enherbement sont une des réponses à cette contrainte. Heureusement, elles ont beaucoup d'autres avantages que la réponse à cette contrainte.



Ça permet d'avoir une approche paysagère de ces lieux. Voilà une illustration qui est peut-être l'étape de départ.

C'est l'étape où le cimetière est enherbé. C'est un cimetière un peu classique, avec un mélange d'anciennes tombes et de tombes plus récentes. On voit bien que la nature est en-dehors du cimetière.



Il y a l'enherbement mais il ne faut pas oublier le dessin. Ce n'est pas simplement l'allée qui viendrait jusqu'à lécher les tombes mais celle qui est dessinée par l'enherbement. Il faut se servir de l'enherbement pour aller plus loin sur le dessin des allées. Il y a aussi tout un tas d'autres thèmes sur lesquels on peut travailler quand on s'intéresse à l'aménagement paysager de son cimetière.

Là, on est au Vanneau-Irleau, commune à côté de Niort. C'est une initiative de la collectivité. Partout où il y a des petits espaces vides ils ont implanté des rosiers. Ce n'est pas forcément une action coordonnée, réfléchie, ce n'est pas forcément dessiné mais c'est une initiative intéressante et assez rare pour la souligner.

Sur cet autre exemple, à Aiffres, c'est un cimetière en trois parties : une partie ancienne, au contact de l'église, une partie des années 80, à l'image, et une parcelle qui jouxtait le cimetière, boisée à l'origine.



La collectivité a mené un grand projet sur son cimetière avec la volonté d'aller vers quelque chose de paysager. Dans cette partie années 80, un gros travail a été fait pour restructurer et végétaliser le cimetière. On n'est pas du tout sur un enherbement, on est sur quelque chose de plus jardiné, de plus complexe, avec des vivaces. Ce qui est intéressant ici c'est le travail de plantation entre les tombes, à la tête des tombes. Ce n'était au départ que des gravillons et une allée en enrobé.

Quand on agit dans ce sens, on favorise la biodiversité, la paysage mais également l'apaisement, le recueillement nécessaires au lieu. Ça peut même devenir un lieu de promenade.



Là, le CAUE est impliqué ?

Dans ce type d'opération, le CAUE est impliqué très en amont. C'est ma collègue qui a accompagné cette collectivité avec laquelle elle a mené tout un travail pédagogique. La collectivité était allée visiter d'autres cimetières, ils étaient allés voir notamment le cimetière naturel de Souché, à Niort. Ils avaient envie d'aller vers cela.
Il y a donc eu un gros travail en amont. Nous les avons aidés à recruter un paysagiste concepteur pour travailler concrètement sur les lieux. À ce moment-là, le CAUE n'y est plus.



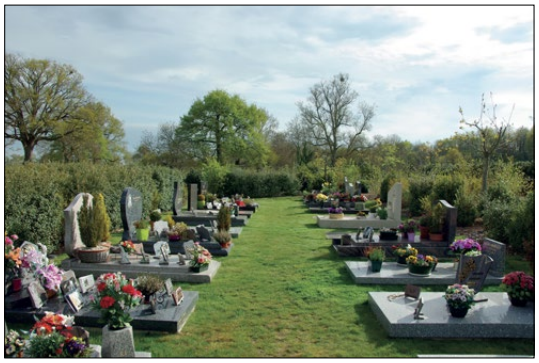
Là, nous sommes sur un cas de figure très différent. C'est une extension faite dans les années 2000. On est dans le bocage bressuirais, au nord du département des Deux-Sèvres.
Ce qui est très intéressant dans ce cimetière c'est qu'on est dans un cimetière bocager. Il y a des espaces où il y a des tombes et des endroits où il n'y en a pas. Et ça dialogue de l'un à l'autre et il n'y a pas trop de différence avec l'espace en dehors de la clôture (transparente qui plus est) et l'espace intérieur du cimetière qui est entièrement végétalisé de manière très simple.
À Aiffres les allées étaient stabilisées, ici, on est vraiment sur des choses plus rustiques, perméables, sans bordure.

On voit comme une surenchère dans le fleurissement des tombes. Est-ce que c'est un effet de l'évolution de l'environnement ?

Je ne sais pas. On est peut-être juste après le 1er novembre.
À Souché, cimetière naturel de Niort, les sépultures sont sans pierre tombale et l'objectif est justement que les familles fleurissent les sépultures avec de la fleur naturelle.

Justement, ma question suivante concerne l'implication des usagers, des familles. Il y a concertation préalable ?

Ça dépend des projets, ça dépend des élus.
On nous pose toujours la question d'associer les habitants. Nous, nous ne sommes pas dans la phase réalisation. C'est aussi finalement assez rare qu'il y ait des concepteurs et des équipes qui travaillent à la réalisation de ces cimetières. J'ai encore moins d'exemples de cimetières sur lesquels les habitants se seraient investis.



C'est le même cimetière, à Bressuire. Il est assez vaste et, pour aller encore plus loin sur la référence au bocage, le paysagiste a travaillé sur de petites cellules qui permettent de faire des petits groupes de tombes et d'avoir des espaces plus intimes et plus reposants, par le biais de haies bocagères.



Ici, c'est un cimetière qui n'est pas sur notre territoire. C'est en Vendée. Je crois que le CAUE 85 a beaucoup travaillé, jusqu'à l'accompagnement à la réalisation.
Il y a différentes parties dans ce cimetière. Ici, une partie avec tombes anciennes et récentes mélangées, enherbée avec une prairie quasiment spontanée. C'est une stratégie différente du point de vue de la biodiversité : soit on sème, soit on laisse pousser. Cette herbe fleurit.

Ça m'évoque l'idée d'un cimetière jardin en mouvement, à la Gilles Clément. Comment les habitants réagissent-ils à cet apparent ensauvagement ?

Un cimetière est un lieu ultrasensible. Les habitants réagissent beaucoup.
Mais en fait, les gens réagissent quand ils voient trois ou quatre plantes qui poussent au travers du gravier. Ils associent ça à quelque chose de sale, de non entretenu ni géré.
Il est important, quand une collectivité s'engage dans la

transformation de son cimetière, qu'elle communique sur cette transformation. Notamment sur les raisons qui amènent à changer les choses. Une fois les choses expliquée, constatées, les habitants sont plutôt contents.



Ici, le même cimetière. Je le qualifierais davantage de cimetière jardin. Beaucoup d'espaces ont été plantés avec des vivaces comme par exemple sur ces allées bordées de vivaces. On plaisir à déambuler. On est clairement dans un jardin.
Au sein de ce jardin il y a également un espace qui est lieu de réserve pour les futures tombes. Actuellement, il sert de jardin avec une prairie gérée et entretenue d'une manière particulière avec juste quelques allées plantées. C'était une volonté de permettre aux gens qui viennent visiter les tombes de venir récolter des fleurs, de faire des bouquets et de les mettre sur les tombes.

Merci Sandra Benhamo. Vous avez abordé avec délicatesse ce sujet très sensible. Qui prend en charge le coût de l'intervention d'un paysagiste ?

Les coûts sont très variables. J'ai des références sur le cimetière de Bressuire qui est une création. C'est 300 000 euros pour deux hectares. Ça peut aussi ne rien coûter. Il n'y a pas vraiment de réponse toute faite.



C'est encore parfois expérimental. Ça nécessite des essais. On ne peut pas vraiment reprendre et reproduire exactement ce qui a pu être fait dans la commune d'à côté.

RÉFÉRENCES

Site du CAUE des Deux-Sèvres - « Végétaliser le cimetière »
http://www.caue79.fr/Publinum/vegetaliser-le-cimetiere/



Laurent FAUVEL

Chez nous, un travail est engagé sur notre cimetière.
On évoque le cimetière traditionnel mais il y a aussi les jardins du souvenir qui se développent de plus en plus pour recueillir les cendres des défunts. Je dois reconnaître que, alors qu'on a fait un travail de végétalisation du cimetière traditionnel, nous sommes un peu désemparés sur ces espaces de jardin du souvenir. Je trouve un peu dommage de ne pas aller jusqu'au bout de l'expérience.
Dans le cadre de votre activité, avez-vous des propositions sur ce type d'espace ?

Sandra BENHAMO

J'ai éludé le jardin du souvenir dans ma présentation.
C'est pourtant souvent par là qu'on fait appel au CAUE, parce qu'on veut intégrer un jardin du souvenir ou un espace cinéraire dans un cimetière dans lequel il n'y en avait pas.

On appelle cela jardin du souvenir… là encore jardin. Et pourtant, la plupart les jardins du souvenir qu'on peut voir sont souvent le truc trouvé sur catalogue, en granit poli, qui fait une espèce de flamme, enterré dans du caillou. Du coup, on est généralement obligé d'inscrire jardin du souvenir ; ce n'est pas directement visible.

Il y a toujours manière de concevoir un espace végétalisé, il faut s'entourer de compétences et ne pas avoir peur des réactions.

Morgane ROBERT

Les habitants sont-ils en demande de jardiner ces espaces ? Le fleurissement est une pratique assez entendue et pratiquée mais, au-delà, jardiner, tondre ?
Il me vient à l'esprit les cimetières réunionnais où les tombes sont vraiment des jardinières.
Avez-vous été confrontée à des demandes d'habitants désireux de cultiver ces espaces ?

Sandra BENHAMO

Non, jamais. Il n'y a pas longtemps de cela, j'étais sur une commune qui s'appelle Frontenay-Rohan-Rohan, à proximité de Niort. Dans le cimetière il y a plein d'endroits où il a de vieux végétaux associés aux tombes à l'époque où elles avaient été implantées. On peut donc se dire qu'il y eut, à un moment, cette tradition. Mais elle a été complètement abandonnée et je ne pense pas que les habitants formulent cette demande.

Charlotte VAN DOESBURG

Je suis très heureuse de voir des cimetières vivants. Ce sont généralement des espaces assez inertes, avec des fleurs en plastique etc.
Là, on voit qu'il y a de la vie dans le cimetière et ça leur donne une dimension et une perspective qui font sourire et rendent heureux. C'est un changement de culture très agréable à voir.

Sandra BENHAMO

Et c'est un changement de culture qui est finalement un genre de retour aux sources.
Avant la période pesticides et produits chimiques, beaucoup de cimetières dans les territoires ruraux étaient enherbés, avec des prairies etc. On a perdu cette mémoire mais on la retrouve aujourd'hui.

Sylvain ALLEMAND

On parle des habitants et de leur réaction. Avez-vous observé des effets générationnels ? Les aînés réagissent-ils plus favorablement que les jeunes, ou l'inverse ?
Ou bien y a-t-il une adhésion transgénérationnelle à ce type de projet ?

Sandra BENHAMO

Sur l'appréciation de l'espace c'est assez transgénérationnel. Mais la génération qui est peut-être la plus difficile à convaincre est celle qui a connu justement la période de « modernité », celle pour qui désherber avec des produits était synonyme de progrès. Revenir en arrière est pour eux difficile.

Alain DAVIAUD
Adjoint au maire de Corme-Royal (17)

Quel est le ressenti des usagers, quand il pleut ? Marcher dans de l'herbe quand c'est mouillé n'est pas toujours très bien perçu.

Sandra BENHAMO

Les allées ne sont pas forcément enherbées. Toutes les stratégies sont possibles.
Certains cimetières avaient des allées en enrobé et elles le sont restées. Ce n'est pas un problème.

Sylvain ALLEMAND

Je ne résiste pas à l'envie de dire que le propos est l'illustration de ce vous disiez sur l'aspect générationnel ; sans préjuger, Monsieur, de la génération à laquelle vous appartenez.

Céline BODIN
Architecte, CAUE de Charente-Maritime

J'ai eu la chance de visiter le village de Chédigny au printemps dernier. Je voulais savoir si le fait d'être devenu village-jardin avait permis de réduire la vacance au niveau de vos logements. Je pense à ces villages qui perdent de la population et où le patrimoine bâti finit par être à l'abandon. Avec votre démarche, avez-vous vu des maisons vides il y a 20 ans maintenant habitées, avec des habitants fiers d'être là ?

Laurent FAUVEL

Effectivement, de par la notoriété acquise par le village, la vacance au niveau des logements est aujourd'hui pratiquement nulle. Tous les biens qui sont proposés (très rarement) à la vente sont acquis rapidement.

En revanche, notre volonté est, si possible, d'éviter d'en faire un village de gîtes.
C'est aussi le revers de la médaille. Nous accueillons les touristes avec grand plaisir. Il faut qu'ils puissent séjourner à Chédigny mais on ne voudrait pas que tout cet habitat tombe entre les mains d'investisseurs qui voudraient profiter de l'aura ou de la notoriété du lieu. On essaie d'être vigilants par rapport à cela.

On l'a évoqué ce matin, on essaie tant que possible, par le système du droit de préemption, de sauvegarder certains biens immobiliers pour éviter cette surenchère de création de structures d'hébergement.

Sylvain ALLEMAND

J'en profite pour vous demander si ce type de risque ne vous oblige pas à sortir d'une logique qui consisterait, avec une fierté légitime sur l'action menée, à rester dans le périmètre de votre commune. Ce type de risque ne doit-il pas vous inciter à déployer d'autres actions cette fois plutôt à l'échelle de l'intercommunalité ?

Laurent FAUVEL

Nous sommes les ambassadeurs (comme je le fais aujourd'hui) du travail réalisé et des objectifs atteints. Mais également pour vous mettre en garde quant à la maîtrise des objectifs souhaités.
Quand on envisage un aménagement aussi important sur un bourg, il faut déterminer les objectifs pour ne pas être rattrapé par un succès qu'on ne saurait maîtriser par la suite. Il faut vraiment trouver un juste équilibre, toujours en veillant à respecter les personnes qui vivent là, les citoyens du village. Ils sont notre souci premier. Le bien vivre ensemble c'est avant tout eux qui l'entraînent, qui le motivent et l'impulsent. On a donc la volonté de les respecter au mieux dans les orientations qui sont prises au niveau de la commune.

Sylvain ALLEMAND

Je fais au passage un rappel : vous n'êtes pas très loin de Chaumont-sur-Loire. Vous êtes dans un environnement favorable et porteur par rapport à l'imaginaire du jardin.

Pierre MÉLINAND
Commissaire enquêteur

Sur Chédigny, que sont devenus les camions qui autrefois traversaient le village par la rue principale, avant les rosiers ?

Laurent FAUVEL

Il y a eu une opération qui s'appelait « Cœur de village » pour l'aménagement de centres-bourgs. Un contournement a été réalisé pour permettre une circulation apaisée pour ce qui est des poids-lourds et des véhicules particuliers.

Sandra BENHAMO

J'avais entendu, je ne sais pas si c'est vrai, que c'est même à l'occasion des travaux d'enfouissement des réseaux que cette déviation avait été faite. Les élus se seraient alors dit que ça fonctionnait bien avec cette déviation et que l'idée était partie de là.



Laurent FAUVEL

Tout à fait. C'est vrai.

Anne-Laure GRIVOT
Adjointe en charge de la transition écologique, Lagord (17)

On a commencé à enherber le cimetière en 2015. Aujourd'hui il est totalement transformé et les habitants sont vraiment contents. Je les ai interrogés, je leur pose des questions.
Nous sommes allés voir le cimetière de Souché, à Niort. J'invite tous les élus et les agents à y aller. C'est un parc où l'on a envie de se promener, où l'on a envie de rester même si on n'a pas de famille enterrée là. C'est vraiment un endroit absolument magnifique.

Du coup, on avait comme projet de travailler sur l'extension du cimetière (adjacente au cimetière existant) qui n'était absolument pas plantée. Ayant un terrain à côté avec pas mal d'arbres, de fruitiers, on s'est dit qu'on allait commencer par faire l'extension sur cet endroit déjà planté et qu'on commencerait à planter la future extension. Quand elle sera bien plantée, on pourra mettre des tombes.

Allez à Niort, ça vaut vraiment le coup !

Intervention dans la salle

Je voudrais juste préciser que le cimetière de Souché est un cimetière où vous avez le traditionnel, pour les gens qui ne veulent pas marcher dans l'herbe, et, juste à côté vous avez cet espace qui est vraiment impressionnant. Je vous rejoins complètement.

Je pense que c'est certainement l'avenir de beaucoup de cimetières en France. Du moins je l'espère.

Marie-Laure BELLICAUD
Architecte, CAUE de Charente-Maritime

Vous avez un travail sur Chédigny au niveau du cœur de bourg. Est-ce qu'il y a souvent des demandes de nouveaux logements ? Menez-vous un travail sur les nouvelles aires d'habitat qui rejoint ce que vous avez mis en place dans le cœur de bourg ?

Laurent FAUVEL

Nous avons 10 hameaux et la volonté de tisser un lien entre ceux-ci et le centre bourg.
Pendant les premières années d'expérience de fleurissement, les hameaux se sont sentis un peu esseulés par rapport au cœur de bourg qui, en quelque sorte, tirait la vedette.

Une action a déjà débuté pour poursuivre la plantation de rosiers dans les hameaux. Nous avons aujourd'hui toute une signalétique commune à tous les hameaux, réalisée par des bénévoles sur support bois. Ça permet de tisser du lien entre le cœur de village et l'ensemble des hameaux. Nous faisons partie d'une même communauté.

C'était peut-être un défaut dans le projet, centré sur le cœur de bourg. Aujourd'hui (de par l'arrivée de nouveaux habitants), ils ont eu le souhait d'impulser une autre volonté politique. Nous les accompagnons dans ce désir d'être initiateurs de l'embellissement de leur hameau, tout en rejoignant ce qui est réalisé en cœur de bourg.

Sylvain ALLEMAND

Nous allons pouvoir nous livrer à l'exercice de l'éco-biographie.
Qu'est-ce qui vous a prédisposés, dans votre parcours de vie, à vous engager, à avoir cette sensibilité environnementale ?

Charlotte VAN DOESBURG

Pour les cours d'école, c'est d'avoir grandi à la campagne avec une école avec beaucoup de sable et des cabanes, et plein de choses à faire. La micro-société qu'est l'école m'amène à penser qu'il faut laisser leur chance à tous les enfants. Leur offrir ces espaces-là me paraît assez capital.
Ensuite, la sensibilité à l'environnement c'est d'avoir grandi à la campagne, clairement. Et d'être à Paris maintenant.

Laurent FAUVEL

Je suis d'origine normande, bien loin de la terre tourangelle. Mais j'ai eu la chance de vivre dans une ville proche de Chédigny où j'avais un corps de ferme avec beaucoup de terrain et une charge trop importante dans mon quotidien. Un jour j'ai traversé ce village et je me suis dit que c'était là que je voulais poser mes valises.
Ensuite, quand on la volonté et le souhait d'aller au bout de son rêve, on s'en donne les moyens. Ça a été mon cas.
Je ne suis qu'un chédignois heureux.

Morgane ROBERT

J'ai eu la chance de grandir dans une campagne très forestière à côté de Bergerac, en Dordogne, un département très forestier, très vert ; et des parents qui jardinaient beaucoup.
Je pense avoir une âme de naturaliste qui a eu la chance de se développer. Très tôt j'ai voulu être botaniste. On m'a expliqué que c'était très compliqué et je suis passée par le paysage. La thèse en paysage m'a permis de développer une approche ethnobotanique du végétal.
On peut retomber sur ses pattes en passant par d'autres disciplines. Le paysage a ceci d'extraordinaire qu'il permet d'associer le social, le culturel et l'environnemental.



Sandra BENHAMO

Je ne suis pas tombée dedans quand j'étais petite. J'ai vécu dans un appartement, en région parisienne. Mes parents ne jardinaient pas.
Est-ce que je me suis construite en réaction ? Je ne sais pas. Ce qui m'attire et fait que j'essaie d'œuvrer pour l'environnement c'est l'humilité de ce que l'on est face à l'émerveillement (ça a été dit ce matin). Quand on connaît la manière dont toutes les choses sont liées, enchaînées, comment les toutes petites choses ont des incidences sur une autre et encore sur une autre… je me dis qu'il faut se remettre à notre place.

Sylvain ALLEMAND

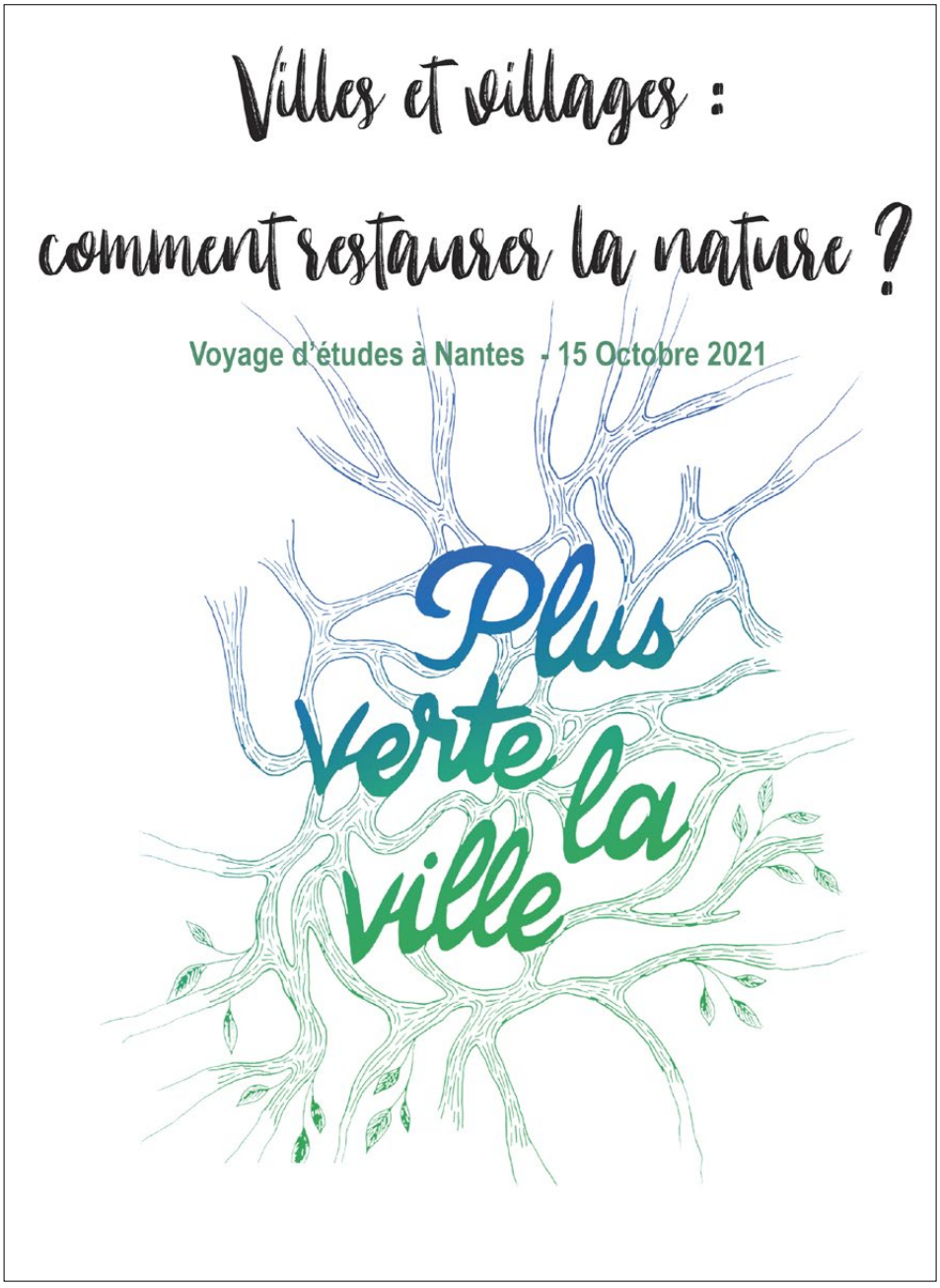
Humilité vous dites. C'est un beau mot. Surtout quand on sait que ce mot a la même étymologie qu'humus. On reste dans notre sujet, la boucle est bouclée.

Merci pour vos témoignages et votre engagement.



Voyage d'études à Nantes

retour en images



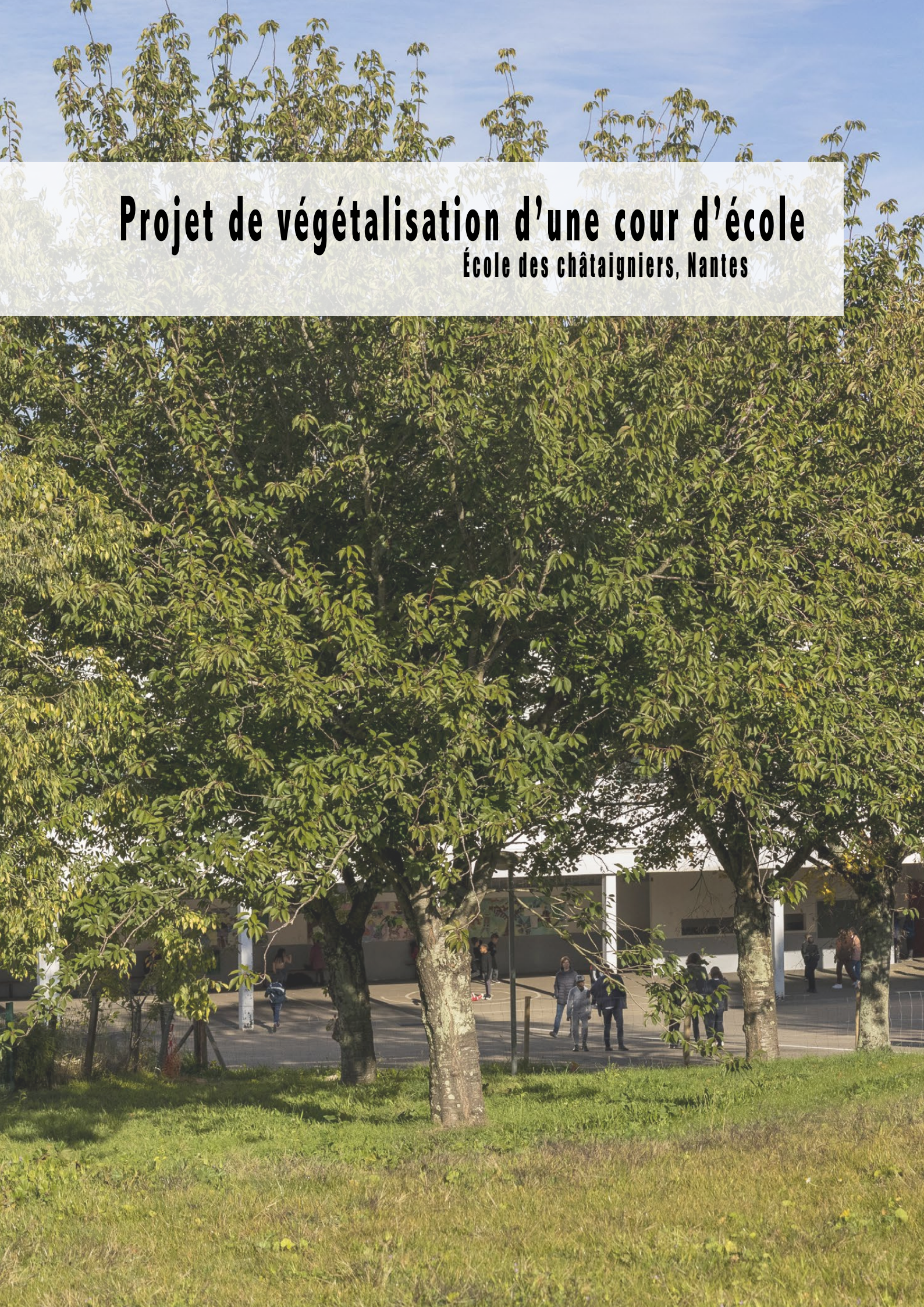
Voyage d'études organisé par le CAUE 17, le 15 octobre 2021, en partenariat avec :

la Ville de Nantes - Direction Nature et Jardins
le CAUE de Loire-Atlantique

……..

Projet de végétalisation d'une cour d'école

École des châtaigniers, Nantes





intervenants

Patrick BOUQUET
Bureau d'étude et paysages - Direction Nature et Jardins

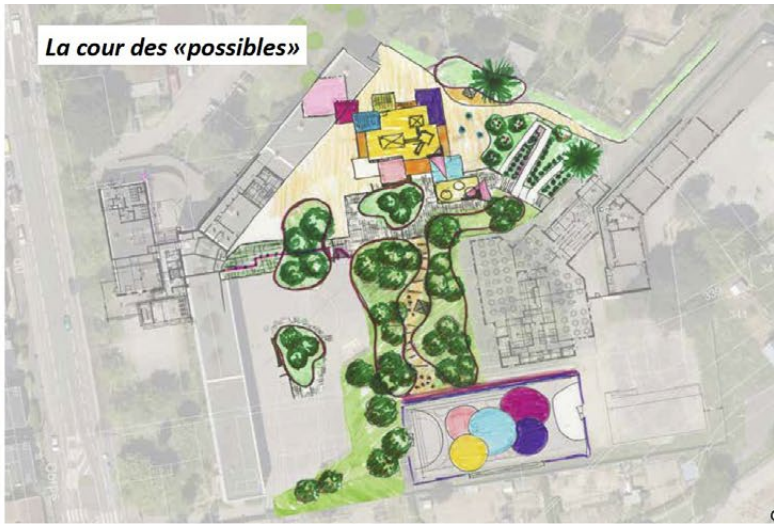
Sébastien FLOC'H
Bureau d'étude et paysages - Direction Nature et Jardins

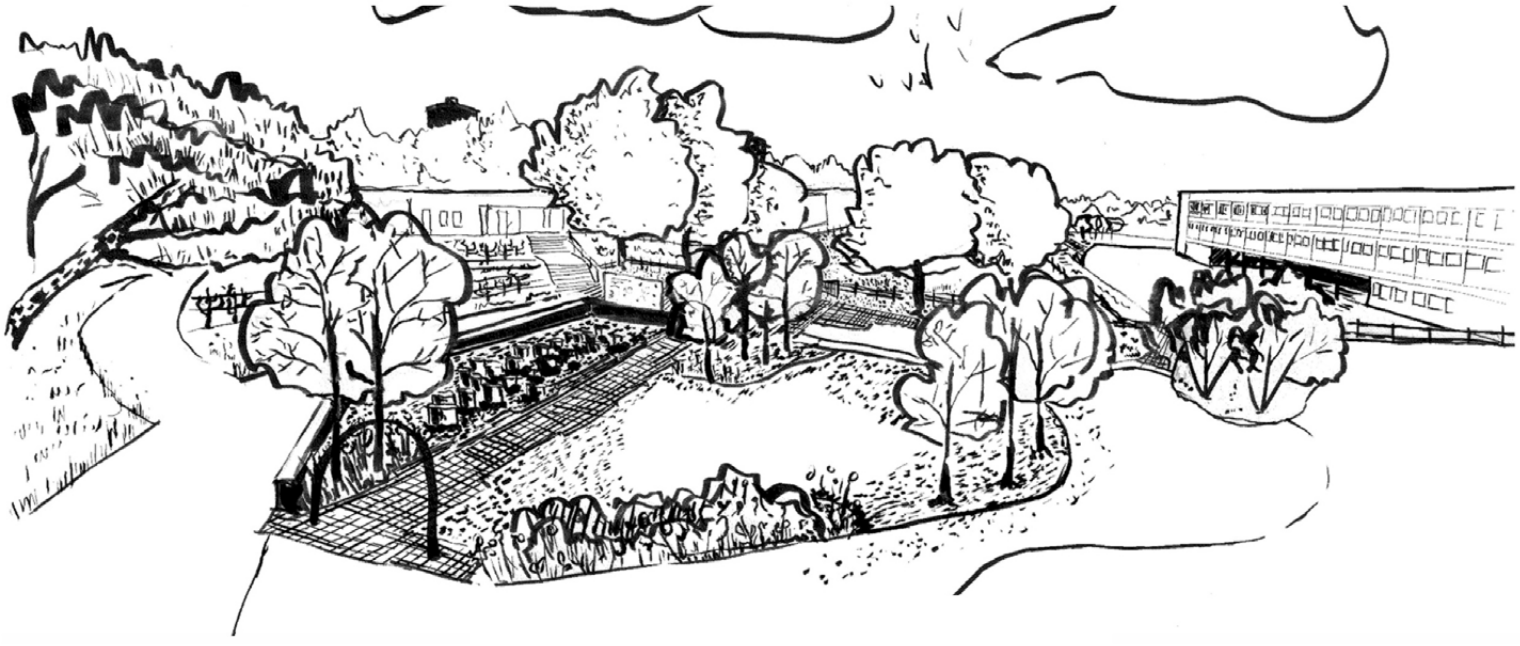
Mathilde LOQUESOL
Paysagiste au CAUE de Loire-Atlantique


cour de récréation nouv
Légende
1 Espace ludique
2 Espace potager / verger
3 Ilot de fraicheur nitoyen
4 Zone de pavés engazonnés
5 Chemin d'aventure
6 Plateau sportif
7 Mobilier
8 Prairie / Enclos à mouton




La cour de «l'aventure»


La cour des «possibles»





Cimetière Parc
Nantes

intervenants

Gaëtan BERTRAND
Responsable de secteur - Direction Nature et Jardins

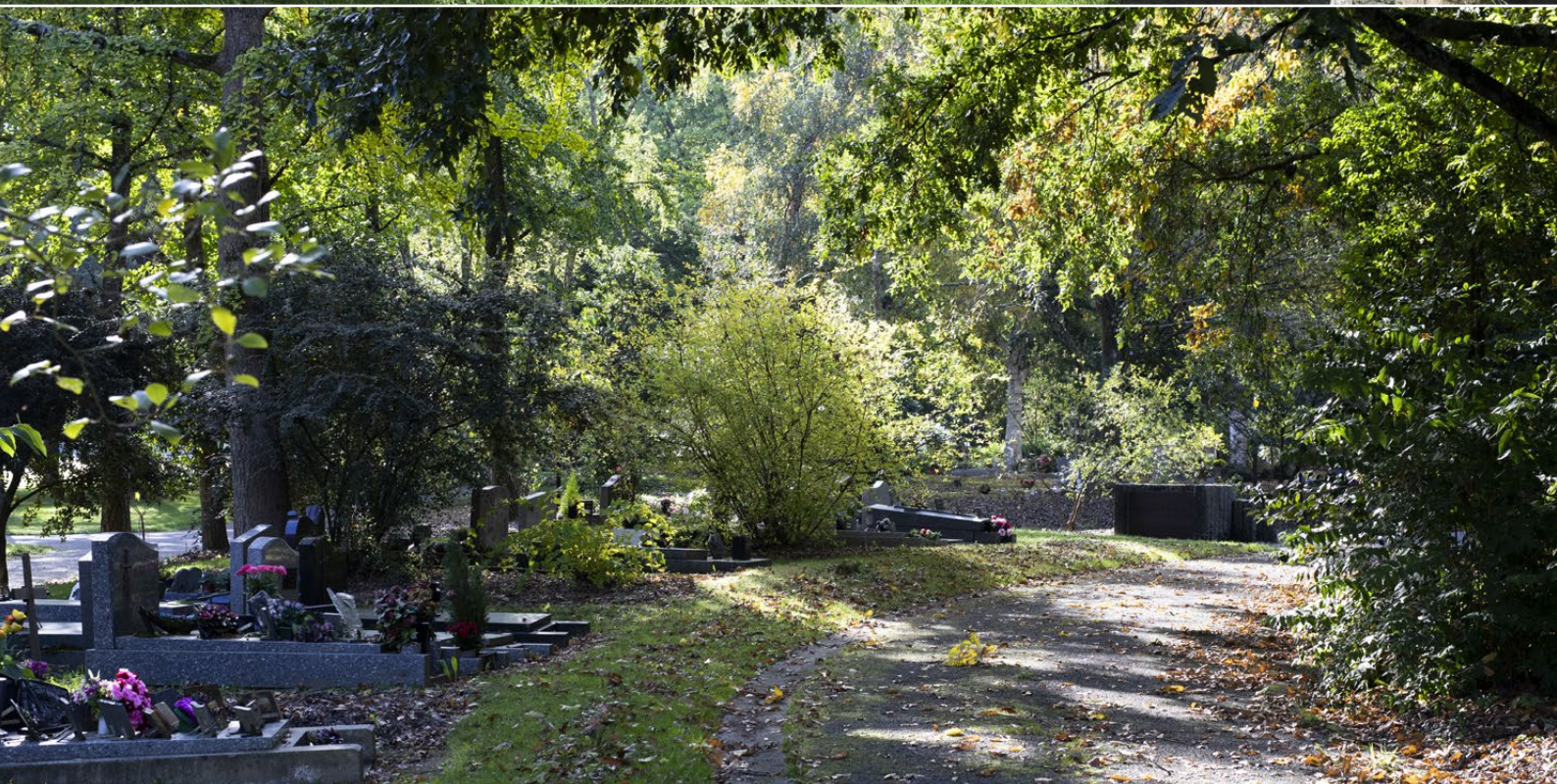
James GARNETT
Jardinier botaniste - Direction Nature et Jardins





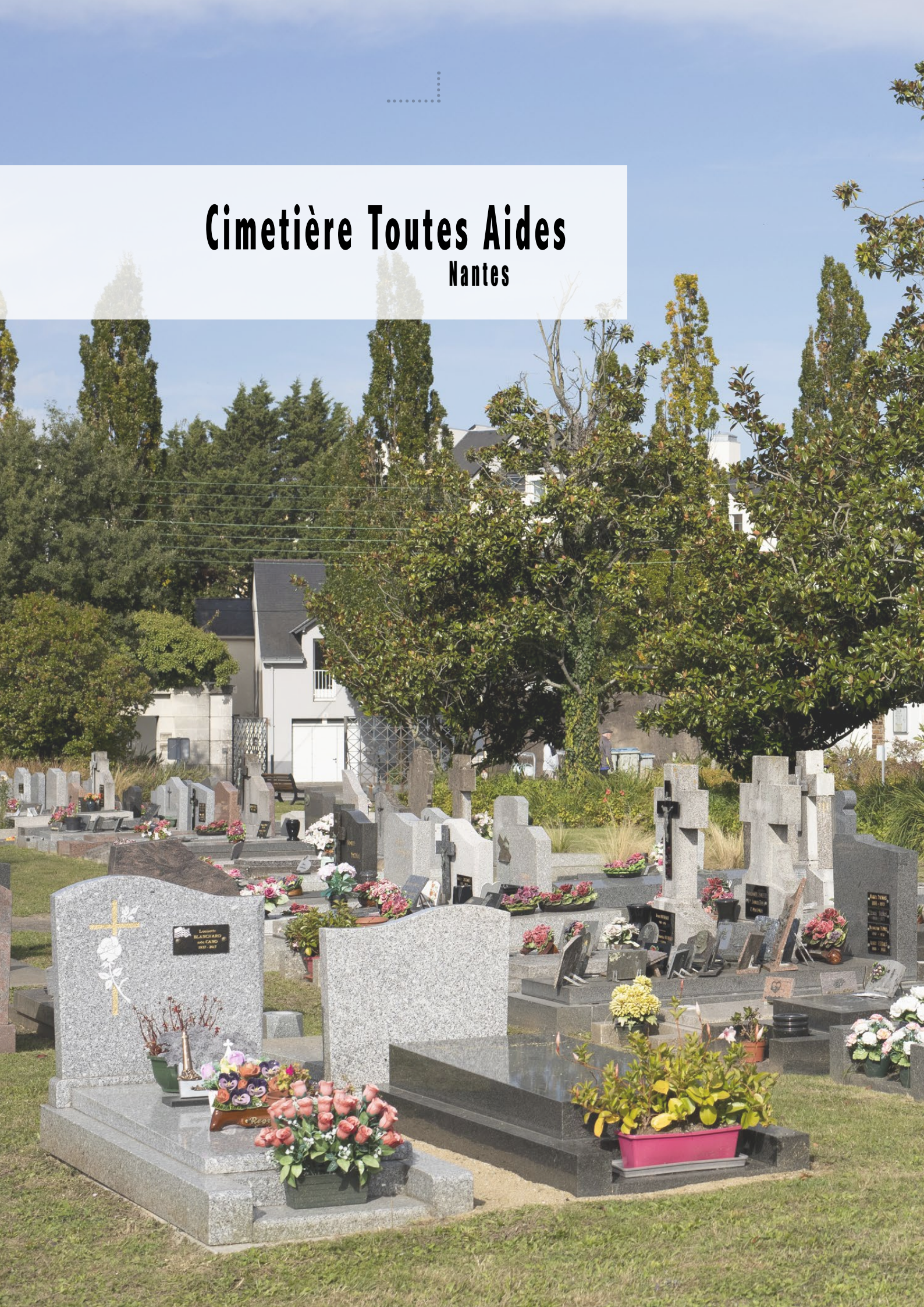






Cimetière Toutes Aides

Nantes



intervenants

Patrick LEBATARD
Agent de maîtrise - Direction Nature et Jardins

Cédric ENYENGE-ESSOMBÉ
Responsable de territoire - Direction Nature et Jardins











Station gourmande - le Square Daviais

Nantes Paysages nourriciers



intervenants

Michaël GRANTÉ
Responsable de secteur - Direction Nature et Jardins

Cédric ENYENGE-ESSOMBÉ
Responsable de territoire - Direction Nature et Jardins

Leire ARBELBIDE
Paysagiste CAUE de Loire-Atlantique


Esplanade du potager
STATION GOURMANDE
Fruits, légumes et plantes aromatiques à déguster !
Cueillez-les à maturité, sans abîmer la plante.
Récoltez avec modération, en pensant aux autres.
Rincez votre récolte à la fontaine avant de la consommer sur place.
NANTES
PAYSAGES NOURRICIERS
Ici, des légumes sont produits et récoltés par les jardiniers et par les habitants de la Ville de Nantes avec le soutien de l'association Nantes Ville Comestible. Ils sont ensuite distribués à des fins solidaires grâce aux associations de quartier et d'aide alimentaire nantaises. Merci de respecter ces cultures.
Nantes
metropole.nantes.fr






Esplanade du potager



Station gourmande - le Square Bureau

Nantes Paysages nourriciers



intervenants

Michaël GRANTÉ
Responsable de secteur - Direction Nature et Jardins

Cédric ENYENGE-ESSOMBÉ
Responsable de territoire - Direction Nature et Jardins

Leire ARBELBIDE
Paysagiste CAUE de Loire-Atlantique










Merci de respecter ces cultures.
ALLONANTES 02 40 41 9000
metropole.nantes.fr
NOURRICIERS
Récoltes
Courgettes : 109,3 Kg
Pommes de Terre : 7 Kg
Concombres : 42,2 Kg
Aubergines : 38,8 Kg
Haricots : 0,250
Tomates : 40,9 Kg
Courges : 81,2 Kg
Poivrons :
Cardes : 5,8
Depuis le 22/07 dernière récolte le : 13/10

les séminaires du CAUE 17

Les actes des séminaires sont disponibles en téléchargement sur le site du CAUE 17

https://caue17.com/publi-actes/

À l'orée des villes, l'activité mise en zone. La banalisation est-elle inéluctable ?
Actes du séminaire du 16 octobre 2014. Halles aux Vivres de Brouage.

Centres-bourgs : se résigner ou lutter ?
Se réapproprier des démarches globales pour enrayer la dévitalisation.
Actes du séminaire du 13 octobre 2016. Halles aux Vivres de Brouage.

Bourgs et quartiers en transition.
La nécessaire adaptation au changement climatique.
Actes du séminaire du 12 octobre 2017. Halle aux Vivres de Brouage.

Loi littoral et organisation de l'espace.
Actes du séminaire du 26 juin 2018. Citadelle du Château-d'Oléron.

Un plan d'urbanisme intercommunal pour un projet de territoire partagé.
Actes du séminaire du 25 octobre 2018. Halles aux Vivres de Brouage.

La révolution de la longévité. Quelles conséquences pour nos villes ?
Actes du séminaire du 17 octobre 2019. Halle aux Vivres de Brouage.

L'église au centre du village ?
Les communes face à la baisse de la pratique dominicale.
Actes du séminaire du 22 octobre 2020. Abbaye aux Dames - Saintes.

Élaborés par des élus, experts et chercheurs, le plan d'actions « Restaurer et valoriser la nature en ville » a été présenté par le secrétariat d'État à l'écologie en novembre 2010.

Qu'en est-il dix ans après ?
Où en sont les réflexions aujourd'hui ?
Quels territoires sont concernés ?
À quelles échelles peut-on intervenir ?
Quelles sont les expériences transposables ?

Depuis les trames vertes et bleues, corridors écologiques des SCOT de grands territoires, jusqu'au verdissement des toitures et les plantations en pied d'immeuble, les expériences abondent.
Oui, il est possible de mieux intégrer la nature et faire des villes comme des villages des espaces de biodiversité et de gestion harmonieuse des eaux, du végétal, de la faune et de la flore. Bref, de « promouvoir une culture et une gouvernance partagée de la nature en ville ».

décembre 2021 / isbn 978-2-918169-05-5
couverture : Nantes - Paysages nourriciers, le Square Louis Bureau

17 C
Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Charente-Maritime
85 Boulevard de la République - CS 81076 La Rochelle cedex 09
05 46 317 190 - contact@caue17.fr